Du 22 au 28 novembre 2021 - N° 4786

le Journal du Palais

1,50€

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE – (93e année)

FORUMECO BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Le portrait du Journal du Palais

Formes animalières

Après 15 ans dans l'enseignement technique, Michel Couqueberg, ce grand observateur de la nature a tout lâché pour se lancer dans l'art. Quatre décennies plus tard, ce ne sont pas moins de 1.600 pièces qui sont sorties de son atelier. *Page 24*

Suez dit oui à l'alternance

Mi-octobre, Pierre Kloninger, directeur de Suez en région Est, a accueilli 39 nouveaux collaborateurs en alternance. *Page 4*

Comtois et québécois unis sur l'hydrogène

Partenaires de recherche de longue date, les universités de Franche-Comté et du Québec à Trois-Rivières ont signé la lettre de lancement d'un nouveau consortium international de formation et de recherche sur la thématique de l'hydrogène-énergie et du développement durable. *Page 8*

8 pages d'annonces légales
Lire les pages 13 à 20

Renaissance d'une fleur de sel régionale

PIGUET GASTRONOMIE

Après une première réussite dans la création, en 2016, d'une collection de cancoillotte haut de gamme aux saveurs régionales, le maître cuisinier de France, Fabrice Piguet, relance aujourd'hui la fabrication de sel de la Grande Saline de Salins-les-Bains, à l'arrêt depuis près de 60 ans. Après près de trois ans de préparation, le vendredi 14 mai est officiellement signée une convention liant la ville de Salins-les-Bains, la Confrérie de l'or blanc et Piguet Gastronomie, en vue de l'utilisation de l'eau salée à des fins culinaires. À l'exemple de ses cancoillottes, sa gamme de fleur de sel se décline notamment aux couleurs de la Bourgogne Franche-Comté autour des spécialités gastronomiques des huit départements. Disponible depuis le 13 juin, elles sont ainsi aromatisées au marc de Bourgogne, à la moutarde de Fallot, au cassis Noir de Bourgogne, au Pinot noir, à l'absinthe, au vin jaune du Jura, aux Griottines de Fougerolles, aux morilles françaises, aux bourgeons de sapins ou encore fumée à la manière des saucisses de Montbéliard.

Page 3

Les Ridy mettent en lumière l'industrie locale

Mardi 9 novembre, Auxerrexpo accueillait la vingtième édition des Rencontres industrielles de l'Yonne (Ridy) Bourgogne Franche-Comté. Après de longs mois d'incertitudes liées au contexte sanitaire, le salon professionnel porté par la CCI de l'Yonne a fait carton plein, tant au niveau de l'affluence que de la qualité des échanges. Plus de 2.000 visiteurs sont allés à la rencontre des quelque 250 exposants venus de 28 départements, dont les deux tiers issus du département. Ce rendez-vous industriel B to B était, cette année, placé sous le signe de la relance économique, avec des thèmes comme la transition énergétique, l'industrie du futur, ou encore l'I.A. *Page 7*

Le groupe Legi diversifie son offre de services. *Page 11*

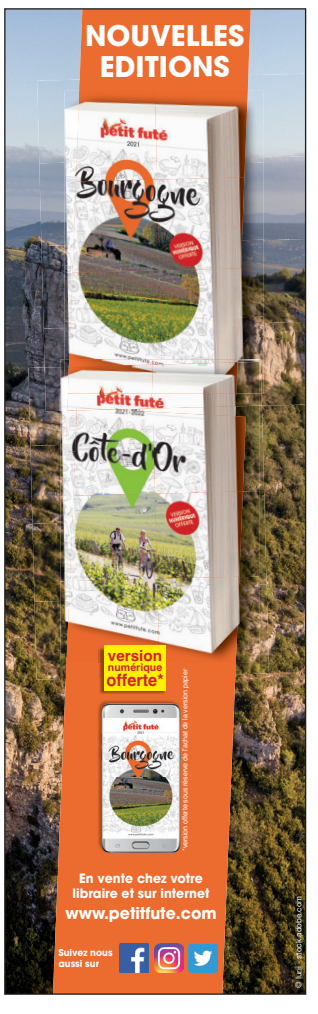

R 28302 - 4786 - 1,50 €

JOURNAL HABILITÉ PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL A PUBLIER LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES POUR LA CÔTE-D'OR

baromètre

La fabrication des meubles

Les Français et les meubles fabriqués en France

D'après un récent sondage réalisé par OpinionWay pour le compte de l'entreprise d'ameublement Gautier, neuf Français sur dix pensent que la politique industrielle française doit être une priorité lors des prochaines élections présidentielles. En effet, 90 % des répondants souhaitent que les candidats prennent en compte les difficultés industrielles rencontrées en France durant la crise sanitaire et y proposent des solutions. Pour 89 % d'entre eux, la relocalisation des industries sur le territoire français est une priorité pour renforcer le secteur. Pouvant être considérés comme les ambassadeurs du "fabriqué en France", 64 % des 18-24 ans déclarent être ceux qui insistent pour acheter des meubles fabriqués localement au sein de leur famille.

Les attaques par "rançongiciel"

La France, cible des attaques par "rançongiciel"

Alors que les dernières statistiques dévoilées par *Statista.com* révélaient que 37 % des entreprises dans le monde avaient été victimes de "rançongiciel" en 2020, une nouvelle étude réalisée par NordLocker montre que la France est le quatrième pays le plus touché par des attaques par ce type de virus informatique en 2020 et 2021, avec 58 cas recensés. Avec 732 cas, les États-Unis sont le pays le plus visé, devant le Royaume-Uni (74 cas) et le Canada (62 cas). L'Allemagne arrive quant à elle juste après la France dans ce classement, avec 39 cas recensés en 2020 et 2021. L'étude révèle aussi que la construction est le premier secteur touché par les "rançongiciels" (93 entreprises victimes), suivi par l'industrie (86 cas), la finance (69 cas) et la santé (65 cas).

Les entreprises du médicament recrutent

Les entreprises du médicament recrutent

Alors que plus d'un jeune sur deux craint de ne pas trouver facilement d'emploi à l'issue de ses études (53 % selon une étude Ipsos menée pour le Leem), les entreprises du médicament forment et recrutent dans les métiers du futur (5.000 postes seront par exemple à pourvoir dans le domaine du numérique en santé d'ici 2026). En 2020, alors que l'emploi global dans l'industrie diminuait en France de 1,2 %, les effectifs de l'industrie pharmaceutique progressaient, eux, de 0,5 %, avec 11.380 personnes recrutées dans des métiers d'avenir. Si la crise sanitaire a fait prendre conscience à 54 % des jeunes de l'utilité des entreprises du médicament, moins d'un tiers envisage d'y travailler. Pourtant, ces dernières se sont engagées à former 8.000 alternants par an dès 2024.

Avec son application CocoDico, La Bande à Coco entend faciliter la consommation au quotidien de produits manufacturés fabriqués en France.

STUDIO MORFAUX

La Bande à Coco facilite le "fabriqué en France"

Nevers

Depuis 2019, La Bande à Coco travaille au développement et à la commercialisation de son application CocoDico. Une idée qui a germé dans la tête d'un jeune couple nivernais, Sophie Barbe et Pierre Otzenberger. *« Avec cette application, nous souhaitons créer un écosystème autour de la fabrication française,* développe ce dernier. *Nous avons ainsi mis au point un moteur de recherche qui permet de proposer un certain nombre de produits manufacturés, du quotidien et fabriqués en France, tout en faisant le lien entre le produit, le fabricant et le consommateur. Nous ne sommes en aucun cas une marketplace. L'utilisateur peut, s'il le souhaite, être directement redirigé vers une boutique en ligne ou bien même vers la boutique physique et indépendante la plus proche de chez lui ».* Hébergée par le Village by CA de Nevers, La Bande à Coco et ses six collaborateurs (les deux fondateurs, deux développeurs et deux alternants en marketing digital et en commerce) va encore plus loin dans sa réflexion : *« Avec CocoDico, nous mettons finalement à disposition des utilisateurs des outils pour leur faciliter la consommation au quotidien de produits manufacturés "made in France", mais ausi pour leur permettre de mieux comprendre les impacts du "fabriqué en France". »* De nouveaux outils technologiques seront proposés pour connaître le réel impact de ces produits sur la vie quotidienne, tant en matière d'environnement que d'emploi ou encore de société.

DES REVUES SCIENFIQUES À L'ENTREPRENEURIAT

Rien ne prédestinait Sophie Barbe et Pierre Otzenberger à entreprendre. Formé à la médiation scientifique, Pierre Otzenberger a un temps travaillé pour des magazines de vulgarisation scientifique avant de devenir technicien du spectacle. *« J'ai découvert l'informatique et le développement en travaillant chez Apple mais c'est surtout en 2014, lorsque j'ai pris les rênes d'un théâtre à Nevers, que j'ai vraiment pris goût à la gestion de projet. »* De son côté, Sophie Barbe venait de vivre un licenciement économique lorsque le couple de trentenaires a décidé de se lancer dans l'entrepreneuriat. Aujourd'hui accompagné par des structures telles que DecaBFC, Réseau entreprendre, Initiatives ou encore Bpifrance, le duo a construit son projet sur deux rencontres clés : *« J'ai dans un premier temps échangé avec deux entrepreneurs de mon entourage et ces derniers ne m'ont jamais découragé, ce qui a été très positif pour nos réflexions,* se souvient Pierre Otzenberger. *Notre rencontre avec DecaBFC a quant à elle confirmé notre volonté d'innover ».*

ANTONIN TABARD

◆ *cocodico.fr*

décideurs

Ils bougent.

DR

EMMANUEL POYEN RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA CMA DE RÉGION. Suite à l'assemblée constitutive qui a eu lieu lundi 8 novembre à Dole, Emmanuel Poyen a été réélu président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Bourgogne Franche-Comté (CMAR BFC), pour un deuxième mandat de cinq ans. Il était inscrit sur la liste "La voix des Artisans", portée par l'Union des entreprises de proximité (U2P). *« La réussite de la Chambre de métiers et de l'artisanat ne pourra être que collective. Nous allons poursuivre la structuration de notre organisation dans le cadre de la réforme nationale de notre réseau,* affirme l'artisan coiffeur nivernais. *L'Artisanat est un moteur essentiel de l'économie de la région avec 40 % des entreprises et 13 % de la population active. Nous devrons renforcer notre maillage territorial. Pour ce faire, 19 nouvelles commissions territoriales seront créées très prochainement. Elles seront un outil de proximité pour couvrir tous les bassins de vie de la région ».*
Pour rappel : Les élections de la Chambre de métiers et de l'artisanat se sont déroulées du 1er au 14 octobre. Les artisans de toute la région ont été appelés à élire leurs représentants, qui ont eux-mêmes élus le président et le bureau régional le lundi 8 novembre.

ENTREPRISES

Piguet Gastronomie redonne vie au sel de Salins-les-Bains

Renaissance. Après une première réussite dans la création, en 2016, d'une collection de cancoillotte haut de gamme aux saveurs régionales, le maître cuisinier de France, Fabrice Piguet, relance aujourd'hui la fabrication de sel de la Grande Saline de Salins-les-Bains, à l'arrêt depuis près de 60 ans.

JDP

PIGUET GASTRONOMIE

JDP

JDP

Le maître cuisinier de France Fabrice Piguet et Michelle Rouchon, Grand Maître de la Confrérie de l'Or blanc, posent devant la roue à eau qui permet l'extraction de la saumure du sol de la Grande Saline de Salins-les-Bains, ainsi que devant une charrette remplie de sel. Une fabrication de sel 100 % comtois, que Fabrice Piguet a relancée et commercialisée pour la première fois le 13 juin, à l'occasion de la traditionnelle fête du sel de Salins-les-Bains, rebaptisée pour l'occasion « Fêtes du sel ! », une manifestation également marquée par le 20e anniversaire de la Confrérie de l'or blanc.

Bourgogne Franche-Comté

Maître cuisinier de France, enseignant au CFA du Pays de Montbéliard, Fabrice Piguet est tombé, enfant, dans la marmite de la gastronomie et de la défense du terroir local. Ses premières armes, il les fait en apprentissage dans le restaurant que son père Luc ouvre au début des années 1970 à Sochaux, puis dans le second établissement paternel La Charrue d'or à Roches-lès-Blamont, premier étoilé du Pays de Montbéliard. Un lieu qu'il dirigera à son tour après avoir obtenu le titre de Maître cuisinier de France en 2001, avant de passer un brevet de maîtrise pour devenir traiteur. Un métier qu'il exerce dans le haut de gamme, servant de deux à 1.000 couverts pendant dix ans. L'envie de transmettre aux jeunes générations son savoir, sa passion pour son métier et son terroir se fait jour. Il intègre alors le CFA du Pays de Montbéliard en qualité d'enseignant. Parallèlement, il ajoute une formation supplémentaire à son Curriculum vitae en obtenant un BTS hôtellerie-restauration en candidat libre. En 2016, notre épicurien, qui fait aussi entendre sa voix dans une émission de cuisine sur France Bleu Belfort-Montbéliard, se lance un nouveau défi : celui de réinventer, la cancoillotte, ce fromage traditionnel franc-comtois en un produit VIP. Déclinée à la morille, au vin jaune du Jura, à la bière de Sochaux, au kirsch de Fougerolles, aux truffes de Bourgogne ou encore à la fleur de caviar, il la transforme en produits incontournables du luxe gastronomique. Un pari récompensé au concours Miam 2017 du prix « Rayonnement du Terroir ». « *Ma démarche est basée sur un double objectif : revaloriser ce produit du terroir familial en lui donnant une dimension de produit de haut de gamme et promouvoir la région au-delà de ses frontières. Mes ingrédients comportent au minimum un des trois labels suivant : IGP, AOP et Label Rouge. Je vise également le "made in Bourgogne Franche-Comté" ou à défaut le "made in France". Mon metton est ainsi de Haute-Saône, ma fleur de sel de Guérande, mon beurre : un grand fermage de Poitou-Charentes. J'ajoute également du poivre de Panja. Ce poivre rare est la première IGP africaine du Cameroun. Mes pots sont de fabrication française et mes étiquettes jurassiennes* ». Et c'est dans cette logique d'ambassadeur du terroir et des savoir-faire locaux que s'inscrit le nouveau challenge de Fabrice Piguet : redonner vie à l'or blanc de la Grande Saline de Salins-les-Bains, site classé, depuis 2009, au patrimoine mondial de l'Unesco, pour son caractère industriel. C'est en effet sur cette commune jurassienne, où des sources naturelles d'eau salée jaillissent depuis des millions d'année, que pendant 1.200 ans la saumure sera captée du sol et que de son évaporation naîtra un sel qui fera la prospérité de la cité. Au Moyen-âge, la Grande Saline faisait travailler environ 800 personnes, des sauniers aux bûcherons en passant par les tonneliers, les forgerons, les voituriers... et représentait à elle seule la moitié des revenus de la Franche-Comté. « *C'est d'ailleurs en partie avec l'argent de ce sel, que Guigone de Salins finance la création des Hospices de Beaune en 1443* », ajoute Michelle Rouchon, Grand Maître de la Confrérie de l'or blanc, créée en 2000. Un sel qui se tarit en 1962 avec l'arrêt de la production. « *Je cultive avec ce lieu un lien fort qui rentre en résonnance avec notre charte des Maîtres cuisiniers de France, qui stipule notamment que nous sommes les héritiers d'un grand passé, que nous avons pour mission de servir l'art culinaire, d'en développer le rayonnement et d'en assurer l'avenir : à la fois ambassadeur d'un patrimoine et des savoir-faire locaux. En participant à la renaissance de la Grande Saline, je m'inscris dans cette mission* », argue Fabrice Piguet. « *Quand Fabrice m'a appelé pour la première fois pour me parler de son projet, mon adhésion fut immédiate. Nous sommes restés plus d'une heure au téléphone emportés par l'enthousiasme...* », se souvient Michelle Rouchon. Il faut dire que l'idée de voir à nouveau la Grande Saline prendre vie réchauffe le cœur de cette petite-fille de forgeron, qui a tant baigné dans cette tradition salinioise. Son grand-père réparait ainsi, en son temps, les si indispensables poêles des sauniers.

Après près de trois ans de préparation, le vendredi 14 mai est officiellement signée une convention liant la ville de Salins-les-Bains - dont son maire Michel Cêtre voit en ce projet une opportunité de rayonnement touristique et de développement économique - la Confrérie de l'or blanc et Piguet Gastronomie, en vue de l'utilisation de l'eau salée à des fins culinaires. « *Plusieurs mois d'essais ont été nécessaire pour arriver à la bonne recette, d'avoir le bon diamètre de cristaux... Il s'agissait pour moi, ni de produire du sel fin, ni du gros sel, mais bien une fleur de sel très haut de gamme. Nous avons utilisé la technique ancestrale dite de "la poêle" pour extraire le sel de la saumure puisée dans les profondeurs de la saline. C'est dans nos ateliers de Bethoncourt, dans le Doubs, que la transformation a lieu. On procède d'abord à une évaporation par la chaleur, puis le cristallin récupéré à la surface à l'aide d'une écumoire est disposé à l'extérieur sur des plaques de marbre inclinées. Avec le soleil, la fleur de sel va petit à petit prendre corps. En fonction des conditions climatiques (ensoleillement, hydrométrie...) cela peut prendre de quelques heures à plus d'une journée* », développe Fabrice Piguet.

DU SEL POUR DE FUTURS SALAIRES

À l'exemple de ses cancoillottes, sa gamme de fleur de sel se décline notamment aux couleurs de la Bourgogne Franche-Comté autour des spécialités gastronomiques des huit départements. Disponible depuis le 13 juin, elles sont ainsi aromatisées au marc de Bourgogne, à la moutarde de Fallot, au cassis Noir de Bourgogne, au Pinot noir, à l'absinthe, au vin jaune du Jura, aux Griottines de Fougerolles, aux morilles françaises, aux bourgeons de sapins (récolté en local avec l'autorisation de l'ONF) ou encore fumée à la manière des saucisses de Montbéliard. « *Aujourd'hui, cette fleur de sel de Salins remplace celle de Guérande dans mes recettes de cancoillottes. Son important pouvoir salant m'a d'ailleurs permis de réduit de 10 % la part de ce condiment dans mes pots. Quant à mes sels aromatiques, ils sont déjà présents sur les tables de plusieurs macarons Michelin, dont, en Bourgogne, le groupe Loiseau et CIBO, un restaurant gastronomique une étoile à Dijon* », précise Fabrice Piguet.

À l'image du pari fait avec la cancoillotte, qui a généré plusieurs embauches dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Bethoncourt, cette nouvelle aventure se conjugue également avec la création d'emplois. « *C'est un des objectifs premiers de tous mes engagements... Pour la manufacture de sel, nous avons déjà recruté une femme de 54 ans en réinsertion professionnelle. D'ici trois ans, nous nous donnons pour objectif de déplacer la manufacture à Salins et d'y créer des ateliers de transformation et d'emballage* ».

Frédéric Chevalier

◆ *piguetgastronomie.fr*

Formation. **Mi-octobre, Pierre Kloninger, directeur de Suez en région Est, a accueilli 39 nouveaux collaborateurs en alternance.**

Suez s'engage pour l'alternance

Bourgogne Franche-Comté

Avec 1.120 collaborateurs dans la région Est, dont près de 300 personnes à Dijon (siège régional) et 58 jeunes en alternance, Suez, en tant qu'entreprise de proximité, contribue à l'activité économique et à l'emploi de toute une région. Chaque année, sur ce même territoire, le groupe recrute plus de 170 personnes en CDI, CDD ou encore en alternance.

En 2021, Suez a embauché 39 alternants du CAP au Bac+5 dans la région Est, dont 14 dans le département de la Côte-d'Or. Les alternants se préparent aux métiers de l'eau tels qu'opérateur ou technicien de réseau, technicien de maintenance, électromécanicien, technicien de gestion clientèle, ingénieur, assistant en ressources humaines...

DES INITIATIVES SPÉCIFIQUES SUR LES MÉTIERS EN TENSION

Certains profils spécifiques aux métiers de l'eau sont particulièrement recherchés par Suez. En effet, les formations « classiques » de maintenance, par exemple, ne répondent pas toujours aux exigences du secteur. Face à cette situation, Suez, le pôle formation UIMM Bourgogne 21-71 et le Geiq industrie se sont associés pour former en alternance de futurs techniciens des métiers de l'eau sur le territoire du Grand Chalon et des régions Bourgogne Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est.

Tout au long de l'année 2021, la direction de l'innovation sociale de Suez a organisé auprès des prescripteurs de l'emploi (Pôle emploi, missions locales, associations et fondations œuvrant en faveur de l'emploi et de l'insertion) et des demandeurs d'emploi, 12 webinaires en France pour sensibiliser aux métiers de l'environnement et présenter les postes ouverts à l'alternance. Cet engagement fort de Suez se poursuit avec la campagne de recrutement 2021-2022, où 45 postes sont actuellement ouverts tous secteurs confondus (CDI et alternance). Les candidats peuvent postuler sur le site : *suez.com/fr/carrieres/nos-offres-d-emplois-recrutement*

Frédéric Chevalier

Témoignage

Jean-Baptiste Clément, ancien alternant, est désormais responsable du pôle Performance des Réseaux pour Odivea, le service de l'eau et de l'assainissement dédié à Dijon Métropole.

« Dans le cadre de ma formation au diplôme d'ingénieur à l'Institut supérieur des techniques de la performance (ISTP) de Saint-Étienne, j'ai occupé un poste de chargé de projet en alternance chez Suez pour le déploiement des solutions intelligentes d'assainissement et la surveillance du réseau d'eau en Saône-et-Loire. J'ai pu compter sur le professionnalisme et la pédagogie des équipes Suez qui m'ont permis de valider mon diplôme. À la suite de mon alternance, j'ai été embauché en CDI pour rejoindre Odivea, où j'exerce aujourd'hui mes fonctions de responsable du pôle Performance des Réseaux à Dijon. »

ESS. **La Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté a renouvelé son partenariat avec le Pôle d'économie solidaire 21 en soutenant le projet de club créateur d'entreprises dans l'ESS de Côte-d'Or.**

Un partenariat qui se poursuit avec la Banque Populaire BFC

Côte-d'Or

Créé en 1997, le Pôle d'économie solidaire (PES) 21 est une association qui promeut une autre manière d'entreprendre. Il accompagne les porteurs de projet pour la création et le développement d'entreprises sociales et solidaires sur le territoire.

Il accompagne les structures employeuses de l'ESS à la pérennisation de leur activité, au service de l'emploi et du développement économique local, ainsi que les collectivités territoriales pour la création d'emploi de proximité.

De gauche à droite, Emmanuel de Suremain, chargé de développement marché des professionnels BPBFC, Jean-Guy Lardy, président du PES21, Muriel Joly, directrice régionale BPBFC et Fabrice Penasse, directeur du PES21.

« *Avec les créateurs d'entreprises et nos partenaires, nous avons fait le constat qu'il n'existait pas sur le territoire d'espace ou de réseau pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projet et créateurs d'entreprise dans la création de leur activité dans l'ESS. Ceux-ci expriment le besoin d'un espace d'échange et de stimulation collective. C'es pourquoi, nous avons créé - en partenariat avec la Banque Populaire de BFC - le club de créateurs de projet d'ESS* », explique dans un communiqué Jean-Guy Lardy, président du PES 21. Ce club a pour but de maintenir les échanges entre les porteurs de projet accompagnés, de les mettre en réseau, tout en intégrant des porteurs en phase de création de leur activité. Ceci leur permettra d'avoir accès à des ressources et des conseils, de favoriser les actions de tutorats entre futurs porteurs de projet et créateurs, mais aussi de développer les coopérations entre ces derniers.

Avec ce projet, le PES 21 et la Banque Populaire BFC stimulent pleinement l'entrepreneuriat dans l'ESS local.

F. C.

Chroniques informatiques

En collaboration avec Franck Hissbach, dirigeant du cabinet indépendant e-ZBAC Conseil qui propose de décoder/démystifier des termes techniques souvent utilisés mais trop peu expliqués avec des mots simples.

En informatique tout est possible... avec un cahier des charges

Dans les projets informatiques, le Cahier des charges (CDC) est le document de base qui va permettre la bonne compréhension des besoins utilisateurs.

La rédaction d'un CDC n'est pas une tâche simple et nécessite du temps et la possibilité d'impliquer beaucoup d'acteurs de l'entreprise ainsi que les utilisateurs finaux.

Le cahier des charges comporte un volet fonctionnel et un autre technique.

Même s'il n'existe pas de format type de cahier des charges, pour un développement optimal, il doit respecter un certain nombre de règles dont les plus essentielles sont :

- Un CDC est vivant, il doit disposer de l'historique des modifications avec noms, dates, numéros de versions, courts résumés des modifications
- Être précis et compréhensible par chacun des acteurs du projet, internes et externes
- Expliquer le contexte, les enjeux le pourquoi du projet
- Contenir les éléments de la charte graphique, ergonomie à respecter
- Expliquer les acronymes et termes techniques et métiers
- Lister les rôles et les responsabilités des membres de l'équipe projet
- Calendrier prévisionnel, planning et budget
- Performance, éléments de volumétrie, contraintes techniques
- Description des processus, étapes de saisie ou recherche
- Documenter avec des illustrations, des copies d'écrans, tableaux et schémas
- Définir la fréquence des points intermédiaires
- Lister les types de profils avec la gestion des accès appropriée

Dans le cadre de création d'applications ou sites web, dans une relation client/prestataire, avant le démarrage d'un projet, il est important que les deux parties valident le document pour éviter pendant les phases de développement des incompréhensions, retards et au final un produit qui ne correspond pas aux attentes des utilisateurs.

Investissement. **Capital Grand Est annonce une première vente de 30 millions d'euros de son fonds d'amorçage, baptisés Cap Innov'Est 2, pour accompagner les jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance du Grand Est et de Bourgogne Franche-Comté.**

Capital Grand Est soutient les start-up régionales

Bourgogne Franche-Comté

Comme son nom le laisse envisagé, Cap Innov'Est 2 succède à Cap Innov'Est 1 lancé en 2014. Une première mouture qui avait notamment accompagné des sociétés comme DTA Medical, à Loulle dans le Jura, sur le développement et la commercialisation de son dispositif médical VistaCare One de rupture de la prise en charge des plaies sans contact, ou encore Open Cell, à Dijon, première plateforme de monétisation agile capable de combler l'écart entre les solutions de facturation traditionnelles, coûteuses et complexes à mettre en place proposées par les acteurs traditionnels de la facturation et les solutions simplistes, uniformes et très contraignantes proposées par la plupart des solutions SaaS.

Cap Innov'Est 2 s'inscrit dans la continuité et est d'ores et déjà doté de 30 millions d'euros. Ce dispositif a réalisé ses premiers investissements cet automne, et a pour objectif de rassembler un montant total de 40 millions d'euros dans les prochains mois.

DTA MEDICAL

DTA Medical a mis au point le VistaCare One, un dispositif médical qui permet de traiter les plaies complexes. Ce produit, soutenu par le fonds d'amorçage Cap Innov'Est 1, est déjà commercialisé auprès de plusieurs CHU et son efficacité prouvée par une étude a permis de démontrer une réduction par deux du temps de traitement du patient.

Cap Innov'Est 2 accompagnera en amorçage des jeunes sociétés dans les tous les domaines innovants comme la santé, l'agritech, l'IT et le digital, la transition énergétique ou encore la mobilité. Les montants unitaires d'investissement seront compris entre 500.000 euros et trois millions d'euros. Les objectifs du fonds seront notamment de faire émerger des projets innovants, d'ancrer les entreprises dans les territoires, et d'assurer la création d'emplois.

Pour être accompagnées en capital par Cap Innov'Est 2, les sociétés de moins de huit ans d'âge devront réaliser un chiffre d'affaires inférieur à 500.000 euros, avoir leur siège social dans les régions Grand Est ou Bourgogne Franche-Comté, et porter l'ambitieux projet d'une équipe talentueuse.

Cap Innov'Est 2 est soutenu à hauteur de 70 % par des fonds publics apportés par Bpifrance et la région Grand Est, et à hauteur de 30 % par des fonds privés rassemblés auprès de banques régionales et d'entreprises du territoire.

Frédéric Chevalier

en bref

Construction

Les géomètres de Bourgogne Franche-Comté mobilisé sur la question des PMR. Mercredi 10 novembre à Dole, dans le Jura, l'Union nationale des géomètres-experts (UNGE) de Bourgogne-Franche-Comté, présidée par Olivier Colin s'est réunie pour ses Rencontres régionales et son Assemblée générale annuelle, en présence de son président national, Regis Lambert.

À cette occasion, les géomètres-experts ont géolocalisé avec précision les places de stationnement pour les personnes à mobilités réduites (PMR) et ont rendu ces données accessibles à tous.

Cette opération nommée « Blue Parking » est une initiative lancée par l'Ordre des géomètres-experts (OGE) en partenariat avec l'UNGE. Puisque le géomètre-expert est le garant de la juste mesure, l'opération consiste à dresser le relevé centimétrique d'un maximum de places de stationnement PMR en France. Ces données précises seront ensuite mises à disposition librement et pourront être exploitées par des technologies conduite des véhicules autonomes.

À travers cette action à fort impact sociétal, les géomètres-experts souhaitent se mobiliser pour les personnes à mobilité réduite et faciliter leur quotidien. Comme les 1.200 cabinets de France lancés dans cette opération, les Géomètres-Experts de Bourgogne et Franche Comté sont accompagnés dans la géolocalisation précise des places PMR par leurs partenaires traditionnels : Exagone-TERIA, Géofoncier et Publitopex, OGE et l'UNGE.

Le 3 décembre aura lieu la journée mondiale du handicap. À cette occasion, la profession et ses partenaires communiqueront le nombre de places PMR relevées ainsi que les données recueillies.

le Journal du Palais
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

▸PUBLICITÉS ▸PUBLIREPORTAGES ▸ENCARTAGES

DÉVELOPPEZ et RENFORCEZ votre NOTORIÉTÉ auprès des décideurs régionaux

▸Visibilité parfaite ▸Lectorat ciblé ▸Tarifs attractifs

Plan de communication optimisé selon votre budget

Contactez **Fabrice GUILBERT**
03 80 68 23 68 ou 06 17 64 10 57 - regiepublicitaire.jdp@forumeco.com

Europe

Écologie. **La Commission européenne a levé ses premières obligations vertes pour un montant de 12 milliards d'euros.**

Des obligations vertes pour financer le plan de relance européen « Next Generation EU »

La Commission européenne assure que la levée de 12 milliards d'euros qu'elle vient de réaliser représente la « *plus importante émission d'obligations vertes au monde* » et que la demande des investisseurs pour ces produits financiers a dépassé les 135 milliards d'euros. Le programme d'émissions d'obligations vertes permettra de financer partiellement le plan de relance européen baptisé le Next Generation EU.

En souhaitant devenir le « *leader mondial de la finance durable* », Bruxelles révolutionne le marché de la finance verte, annonçant vouloir lever pas moins de 250 milliards d'euros d'obligations vertes d'ici 2026, soit un tiers du plan de relance européen en réponse à la crise sanitaire. Le plan de relance européen impose aux États membres de consacrer au

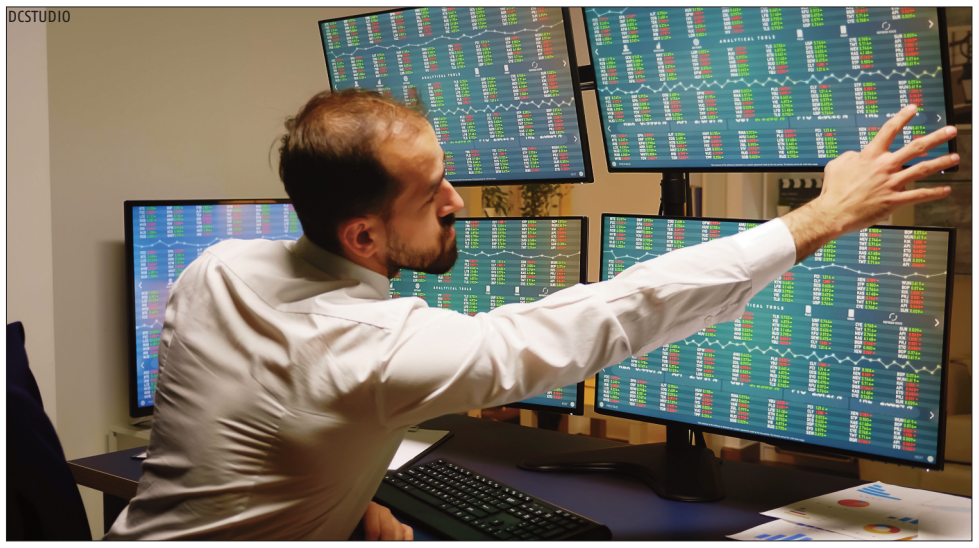
DCSTUDIO

moins 37 % de leurs plans nationaux de relance au verdissement de l'économie, avec des objectifs environnementaux fixés pour les 27 États dans le cadre du "Green Deal".

Une obligation verte est un emprunt émis sur le marché pour permettre à une entreprise ou une entité publique de financer ses projets contribuant à la transition écologique (énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion durable des déchets et de l'eau, exploitation durable des terres, transport propre et adaptation aux changements climatiques…), plus particulièrement les investissements en infrastructures. Ce type d'émission se distingue d'une obligation classique par un rapport détaillé sur les investissements qu'elles financent et le caractère "verts" des projets financés.

Émises en 2008 pour la première fois par la Banque mondiale, ces obligations ont, depuis mobilisé des milliards d'euros dans le monde car les acteurs économiques sont de plus en plus nombreux à verdir leurs dettes et le marché des obligations vertes n'a cessé de croitre. En 2019, il a bondi de près de 50 % par rapport à l'année précédente. En 2020, le secteur a totalisé plus de 300 milliards d'euros. Cette année, selon les données de Bloomberg, les émissions de green bonds atteignent 424 milliards de dollars en septembre. À noter toutefois que les marchés de green bonds restent marginaux car au niveau mondial les États totalisaient en 2020 plus de 60.000 milliards d'euros d'encours de dettes.

La France était jusqu'à présent le principal émetteur d'obligations vertes, avec plus de 35 milliards d'euros de green bonds émis depuis 2017. L'Allemagne suivait avec 17,5 milliards d'euros. La Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, et le Royaume-Uni ont également rejoint le mouvement ces dernières années. De nouveaux États européens et des entreprises devraient les rejoindre.

Neuf catégories d'investissements sont prévues dont les énergies propres, l'efficacité énergétique (notamment l'isolation des bâtiments) et les transports durables. En revanche l'exécutif européen a précisé que l'argent levé ne pourra pas financer des investissements dans le nucléaire, toutefois des centrales à gaz sous certaines conditions de transition dans la production d'énergie pourront être financées.

Santé. **L'Union européenne a exporté, en dix mois, plus d'un milliard de doses de vaccins anti-Covid vers plus de 150 pays, soit la moitié des doses produites en Europe selon la Commission.**

Bruxelles a exporté plus d'un milliard de doses de vaccins contre la Covid-19

La présidente de la Commission Ursula Von Der Leyen a souligné que « *l'UE est le premier exportateur au monde de vaccins* ».

L'Union européenne a commencé à exporter des vaccins au début du déploiement mondial, à un moment où d'autres producteurs, tels les États-Unis, constituaient leurs propres stocks et limitaient les exportations. La plupart des doses ont été envoyées au Japon, en Turquie et en Grande-Bretagne, en fonction des contrats passés par les fabricants avec ces pays.

Les ventes et les dons aux pays les plus pauvres n'ont jusqu'à présent représenté qu'une faible proportion des exportations totales (87 millions de doses) mais l'Union européenne prévoit de donner dans les prochains mois au moins 500 millions de doses supplémentaires à ces pays vulnérables. La moi-

MDJAFF

tié de ces doses seraient fournies au programme d'aide Covax dans le cadre d'un nouveau contrat que Bruxelles souhaite passer avec un producteur de vaccins à ARN messager, l'autre moitié venant des États membres qui ont acheté des vaccins.

L'Union européenne a mis en place un mécanisme de contrôle des exportations de vaccins anti-Covid produits sur le continent, afin de garantir les approvisionnements de ses États membres face à l'émergence de nouveaux variants. Ce mécanisme en vigueur, jusqu'à fin décembre, oblige les laboratoires à obtenir le feu vert de l'État membre d'où sont expédiées les doses, avant toute exportation de vaccins hors de l'Union, à l'exception d'envois vers des pays vulnérables ou bénéficiant d'exceptions. Cette décision doit ensuite être confirmée par la Commission européenne.

Ce contrôle a été institué pour surveiller, en particulier, les acheminements du laboratoire AstraZeneca accusé de ne pas honorer ses commandes à l'Union européenne au profit d'autres pays, notamment la Grande-Bretagne, au début de la campagne de vaccination européenne.

Entre fin janvier et fin septembre, plus de 2.600 demandes d'exportation, à destination de 56 pays (Royaume-Uni, Australie, États-Unis, Chili, Canada, Israël, Japon, Turquie…) ont été approuvées. Une seule a été rejetée, pour des vaccins d'AstraZeneca à destination de l'Australie.

Banque

RÉFORME. La Commission européenne a adopté une réforme de la règlementation bancaire de l'Union européenne comprenant le règlement et la directive sur les exigences de fonds propres destinés à renforcer la résilience des banques pour parer à d'éventuels chocs futurs tout en contribuant à la reprise économique de l'Europe après la pandémie de Covid-19 et à la transition vers la neutralité climatique. Ce train de mesures parachève la mise en œuvre dans l'Union européenne de l'accord conclu en décembre 2017 au sein du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, également appelé normes finales de Bâle III, qui seront applicables en 2023. Le Comité de Bâle est un forum, réunissant les superviseurs des 27 pays, qui œuvre à renforcer la solidité du système financier mondial. L'Union européenne est la première juridiction à lancer la transposition de ces mesures internationales. Les dernières dispositions adoptées prévoient d'accroitre les exigences en termes de fonds propres tout en tenant compte des spécificités du secteur bancaire de l'Union européenne, par exemple en ce qui concerne les prêts hypothécaires à faible risque. Selon la Commission, cette proposition vise à faire en sorte que les "modèles internes" utilisés par les banques pour calculer leurs exigences de fonds propres, basés notamment sur des données historiques, ne sous-estiment pas les risques, et que les fonds propres requis pour couvrir ces risques soient suffisants. Cette méthode a l'avantage de réduire le volume de capital à mettre en réserve par rapport au modèle dit "standard" qui analyse le risque en se fondant sur les données des agences de notation internationales. Selon les calculs de la Commission, la finalisation de la réforme de Bâle III devrait conduire à une augmentation des fonds propres des banques européennes de moins de 9 % en moyenne à l'horizon 2030. Ce paquet législatif doit maintenant être examiné par le colégislateur, le Parlement européen et le Conseil européen des 27 États membres.

COLLECTIVITÉS

Les Ridy, place forte du savoir-faire industriel régional

Salon. Mardi 9 novembre Auxerrexpo accueillait la vingtième édition des Rencontres industrielles de l'Yonne (Ridy) Bourgogne Franche-Comté. Après de longs mois d'incertitudes liées au contexte sanitaire, le salon professionnel porté par la CCI de l'Yonne a fait carton plein, tant au niveau de l'affluence que de la qualité des échanges.

De gauche à droite, au premier plan, Alain Pérez, président de la CCI de l'Yonne, Marie-Guite Dufay, présidente du conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, Nicolas Soret, vice-président du conseil régional en charge du développement économique, Henri Prévost, préfet du département de l'Yonne et Marie-Louise Fort, maire de Sens et présidente de la communauté d'agglomération du Grand Sénonais.

Au soir de boucler la mandature, Alain Pérez affichait un sourire de satisfaction. Pendant de longues années, le président de la chambre consulaire s'est employé à redonner ses lettres de noblesse à l'industrie de l'Yonne et le succès des Ridy, lancés en 1992 à Sens, lui permet d'entrevoir l'avenir avec sérénité. Plus de 2.000 visiteurs se sont pressés dans les travées du palais des expositions auxerrois pour aller à la rencontre des quelques 250 exposants venus de 28 départements, dont les deux tiers issus du département.

« *La dernière édition avait été de très bonne facture. Après la crise sanitaire, nous étions dans le flou mais nous avons réussi à réunir élus, collectivités territoriales, syndicats patronaux, réseau bancaire, associations de chefs d'entreprise et industriels autour de la table. Tout le monde a eu plaisir à se retrouver* », souligne Jérôme Mayel, le directeur général de la CCI de l'Yonne.

THE PLACE TO BE

Inauguré par Marie-Guite Dufay, la présidente du conseil régional, le salon icaunais - le plus important rendez-vous industriel B to B de Bourgogne Franche-Comté cette année - était placé sous le signe de la relance économique, avec des thèmes porteurs comme la transition énergétique, l'industrie du futur, l'international ou encore l'intelligence artificielle au service des entreprises.

Pour la première fois, la convention d'affaires régionale Optimal Prospect a offert un espace de rencontres aux donneurs d'ordre et aux fournisseurs. Si aucun chiffre sur le volume d'affaires n'a transpiré, l'essentiel semblait ailleurs pour les différents acteurs de la sous-traitance et de la maintenance industrielle : révéler l'exceptionnelle dynamisme d'une filière si intimement liée au territoire.

Stéphane Bourdier

« Yonne Industrielle » en ordre de bataille

En marge du salon, la CCI de l'Yonne a signé la convention d'animation du dispositif gouvernemental « Territoire d'industrie », dont le protocole d'accord a été ratifié le 13 janvier dernier à Sens. Baptisé « Yonne industrielle », il compte six établissements publics de regroupement intercommunal (EPCI), les communautés d'agglomération de l'Auxerrois et du Grand Sénonais, ainsi que les communautés de communes du Jovinien, de l'agglomération migennoise et de Serein et d'Armance. Quatre lignes directrices ont été adoptées sur l'ensemble du territoire : le développement durable incluant l'écosystème hydrogène, la consolidation des filières (agroalimentaire, plasturgie, aéronautique, ensembles mécano-soudés), les friches industrielles, l'emploi et la formation.

S. B

Aéronautique. **Samedi 6 novembre, le Syndicat mixte de l'aérodrome de Besançon – La Vèze a inauguré sa station d'avitaillement entièrement rénovée. Des travaux qui permettront à l'aérodrome qui a observé plus de 12.000 décollages et aterrissages de développer son activité.**

L'aérodrome de Besançon - La Vèze rénove sa station

La station d'avitaillement de l'aérodrome de Besançon-La Vèze, qui permet l'approvisionnement en carburant des aéronefs, a été inaugurée samedi 6 novembre par le Syndicat mixte de l'aérodrome, en présence de son président, Jean-Paul Michaud. Elle a fait l'objet d'une complète rénovation.

Les travaux avaient un triple objectif :

◆ Améliorer l'avitaillement des avions fréquentant l'aérodrome : la rénovation des distributeurs de chaque type de carburant (JETA1 et AVGAS) permet aux usagers d'effectuer un plein 24 heures sur 24 sans intervention des agents de l'aérodrome. Cela constitue un service supplémentaire, d'autant que le débit de chacun des distributeurs a été augmenté.

◆ Digitaliser la distribution, le paiement, la gestion des factures des usagers ainsi que le comptage des volumes distribués grâce à un matériel moderne et performant fonctionnant avec la fibre optique.

◆ Sécuriser le périmètre de protection des captages d'eau de l'agglomération de Besançon. La mise aux normes du dépotage et des moyens de lutte contre la pollution garantit contre tout incident de pollution accidentelle.

DR

En 2020, l'aérodrome de Besançon – La Vèze a vu plus de 12.000 décollages et aterrissages.

Les travaux de génie civil, permettant l'implantation de la fibre optique au sein de la zone d'avitaillement, ont été effectués par l'entreprise Bonnefoy. La société Petrogest a réalisé la rénovation de la station, sa digitalisation et la mise aux normes du dépotage.

Le coût de cet aménagement s'établit à 85.000 euros. Somme pour laquelle le syndicat mixte de Besançon – La Vèze a obtenu une subvention du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) d'un montant de 60.158 euros.

En chiffres

◆ **12.101** mouvements en 2020.
◆ **22.455** passagers transportés en 2020.
◆ **81 %** de vols de loisirs, 10 % de vols sanitaires, 7 % professionnels et 1,3 % militaires.

Énergie. **Partenaires de recherche de longue date, les universités de Franche-Comté et du Québec à Trois-Rivières ont signé la lettre de lancement d'un nouveau consortium international de formation et de recherche sur la thématique de l'hydrogène-énergie et du développement durable.**

La recherche franc-comtoise et québécoise unies sur l'hydrogène

Sébastien Charles, vice-recteur à la recherche et au développement de l'université du Québec à Trois-Rivières et Samir Jemei, vice-président en charge des relations internationales de l'université de Franche-Comté, ont acté, vendredi 5 novembre, la création d'un consortium international de formation et de recherche sur l'hydrogène-énergie et le développement durable.

Ce projet ambitieux entre les deux universités, rassemble sous une même structure associative des universités, des institutions d'enseignement supérieur et de recherche, des acteurs publics, des organismes de recherche, des entreprises privées et des acteurs du monde industriel ayant tous le souhait de renforcer leurs activités respectives sur les thématiques de l'hydrogène-énergie et de la transition énergétique.

DR

Les universités de Franche-Comté et du Québec à Trois-Rivières viennent de lancer un consortium international de formation et de recherche sur la thématique de l'hydrogène-énergie et du développement durable.

Ce consortium de formation et de recherche valorise également la recherche en langue française sur ces thématiques d'avenir, s'appuyant ainsi sur des travaux, des échanges de bonnes pratiques et d'information entre des institutions francophones de premier plan, sur quatre continents.

À terme, pas moins d'une dizaine d'universités et d'institutions sont amenées à rejoindre cette alliance internationale.

Frédéric Chevalier

Muséum

Arrivée d'un couple de Paresseux à la Citadelle de Besançon. Un couple de paresseux est arrivé jeudi 11 novembre à la Citadelle de Besançon. Cette espèce y est présentée pour la première fois. Reconnue à l'échelle internationale pour ses compétences zootechniques et ses capacités de reproduction d'espèces sensibles, l'équipe du Muséum de Besançon a été choisie pour accueillir ces animaux. À la demande du zoo de Montpellier contraint de fermer sa serre amazonienne pour travaux, et avec la validation du coordinateur européen de cette espèce, la Citadelle se voit confier un couple de paresseux, dans le cadre d'un programme de sauvegarde (l'objectif est de constituer en parcs zoologiques une population de secours afin d'assurer la pérennité de ces animaux pour, à terme et si les conditions sont réunies, permettre une réintroduction dans la nature). Depuis plusieurs semaines, les équipes du Muséum se sont impliquées dans l'aménagement d'une loge répondant aux exigences spécifiques de cette espèce et nécessaires à son acclimatation comme l'ambiance paysagère et lumineuse, l'hygrométrie et les zones de repos.

DR

Soucieuses du bien-être animal, les équipes leur proposeront des enrichissements qu'ils soient alimentaires (menus variés, procédure de distribution…), ou environnementaux (organisation de l'espace, type de matériaux, propositions d'activités variées y compris parfois de jeux…).

Alimentation

De nouveaux lauréats des projets alimentaires territoriaux en région. Le plan de relance dédie 80 millions d'euros au déploiement des projets alimentaires territoriaux (PAT), visant à renforcer le développement d'une agriculture et d'une alimentation locales et durables, dont 4,47 millions d'euros ciblés spécifiquement à la région Bourgogne Franche-Comté. Depuis le début d'année, ce sont désormais 26 projets qui sont reconnus par le ministère, répartis dans les différents départements de la région. Ainsi, 24 de ces projets ont été accompagnés au titre du plan de relance, pour un montant total de 4,357 millions d'euros, avec des montants d'aide variant de 40.000 euros à plus de 476.000 euros. Les derniers projets retenus sont au nombre de sept. Ils concernent le PAT de Dijon Métropole, le PAT départemental de Côte-d'or, le PAT du Val de Saône « Manger local, cap ou pas cap », le PAT de l'Agglomération Bisontine, le PAT de la Nièvre, le PAT du département de l'Yonne, et le PAT de l'Aillantais en Bourgogne. Ces PAT seront accompagnés pendant deux à trois ans au titre du plan de relance.

Innovation

La région abonde son Fonds régional pour l'innovation. En commission permanente le Conseil régional a voté, le 29 octobre, une enveloppe de six millions d'euros de dotation annuelle pour abonder le Fonds régional pour l'innovation (FRI) qui soutient les projets innovants individuels ou collaboratifs des entreprises et des laboratoires de recherche. La gestion de ce fonds a été confiée à Bpifrance. Sur la période d'octobre 2017 à juin 2020, le FRI Bourgogne Franche-Comté a permis de soutenir 367 projets d'entreprises pour un montant de 23 millions d'euros et 29 projets d'innovation portés par des laboratoires de recherche publique pour un montant de 4,5 millions d'euros. Pour l'année écoulée, près de 10 millions d'euros d'aides ont permis de soutenir les projets innovants de 75 entreprises, dont plusieurs dans le cadre du Plan d'accélération de l'investissement régional.

Bachelor in Management : cultiver sa singularité

BSB BURGUNDY SCHOOL OF BUSINESS | DIJON LYON PARIS

Face à la réalité d'un monde complexe, BSB propose aux futurs bacheliers une expérience globale : académique, internationale, professionnelle et associative. Trois ans de formation aux métiers de l'entreprise pour révéler les compétences nécessaires à un bon manager et un leader agile.

Entre 70 à 80% des métiers de demain n'existent pas aujourd'hui. Dans un monde global, sans frontière, en perpétuel mouvement, qui régit des milliards de datas, comment bien préparer les étudiants au monde de demain ? C'est le grand défi de BSB. La formation doit être adaptée à ces nouveaux enjeux et la façon d'apprendre, tournée vers le *do & learn* : apprendre à faire, défaire, expérimenter, se tromper, recommencer, tester… pour agir. « *Notre responsabilité sociétale en tant qu'école de management est de former les acteurs qui feront le monde de demain, leur apprendre à être agiles, à savoir bousculer les codes, à être entrepreneurs et à s'adapter dans un contexte multiculturel* », souligne Delphine Bertin, directrice du Bachelor BSB, programme qui figure dans le Top 5 des Bachelors (programmes en trois ans) les plus demandés sur Parcoursup.

DES ÉTUDIANTS AGILES ET ACTEURS DU CHANGEMENT

BSB est accréditée AACSB depuis 2014 et EQUIS depuis 2016. Elle fait partie des 15 Grandes Écoles françaises de management post-prépa doublement accréditées – seulement 1% des business schools sont dans ce cas à travers le monde. Cette reconnaissance de la formation en France et à l'étranger souligne sa qualité pédagogique, d'encadrement, et son ouverture à l'international. Plus encore, elle apporte des compétences adaptées à un monde qui change. Si une partie des enseignements porte sur un socle indispensable d'apprentissage, comprenant les fondamentaux théoriques du management - la base pour former des généralistes de l'entreprise - il s'agit également d'acquérir les compétences nécessaires pour affronter le monde de demain. C'est pourquoi l'enseignement délivré au sein de BSB est aussi fortement axé sur le développement de ce qu'on appelle désormais les *soft skills*, c'est-à-dire les compétences comportementales. « *Une des soft skills très recherchées par les recruteurs est la résolution de problèmes complexes. On attend que l'étudiant soit autonome, engagé, ambitieux, qu'il cherche sans cesse à se dépasser* », assure Delphine Bertin. Les *soft skills* recherchées résident dans la créativité, la curiosité, la soif de tester de nouvelles pratiques, savoir sortir du cadre. Les expériences qui prouvent ses *soft skills* doivent nourrir le CV de demain. Il faut les mettre en avant car elles vont rendre unique chaque candidat.

UN ACCOMPAGNEMENT POUR UN PARCOURS PERSONNALISÉ

L'enseignement au sein de BSB est personnalisé afin que chacun puisse trouver la voie pour se révéler et se construire un projet qui fasse sens et corresponde à ses propres aspirations. Tout au long de leurs parcours, l'équipe encadrante est présente pour accompagner les étudiants. Ils seront guidés, coachés, encouragés et challengés, avec l'idée qu'ils soient acteurs de leur réussite. Sur un campus à taille humaine, le Bachelor BSB a fait le choix de la proximité avec des classes de 30 à 40 étudiants. Il s'agit de créer les conditions d'une intégration réussie sans pour autant renoncer à faire vivre une expérience pédagogique différente, le *learning by doing*, fondée sur le travail concret en équipe et en mode projet.

DES ÉTUDIANTS OUVERTS SUR LE MONDE

L'École mise sur une pédagogie de la créativité, de l'ouverture et du développement personnel, faite de méthodes et de modules innovants encadrés par des experts qui nourriront la curiosité des étudiants : *entrepreneurship flashmobs*, *business projects*, *business games*, et pour prendre le virage digital : des spécialistes interviennent en *big data*, en intelligence artificielle, en crypto-monnaies, en *growth hacking*, en *social media*. Quant à la dimension internationale, elle est omniprésente dès le départ, avec le choix d'un cursus 100 % anglophone, ou un track francophone, avec de l'anglais progressif. L'international dans l'École, ce sont les 75 nationalités d'étudiants étrangers venus faire une partie de leur cursus à Dijon. Hors les murs, l'expérience à l'étranger commence dès la première année avec quatre semaines de cours intensifs d'anglais en Irlande ou au Canada. En dernière année, elle se poursuit par un semestre ou un double diplôme (départ pendant un an) dans l'un des 55 établissements partenaires du Bachelor à l'international. Autre marqueur fort de la formation, la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle significative pendant ses années d'études : « *Les étudiants font des stages dès la première année, soit en trois ans l'équivalent de 13 mois de stages. Un vrai plus pour faire la différence sur le marché du travail* », se félicite Delphine Bertin. BSB consacre également du temps à l'engagement personnel afin de former des managers responsables, ouverts aux autres, avec une réelle conscience citoyenne et un esprit critique, intégrés dans un monde durable. Débats sur des thèmes d'actualité, sensibilisation à des actions de développement durable, organisation d'événements sportifs, actions de solidarité… De quoi satisfaire leur envie de s'engager. En choisissant le Bachelor BSB, les étudiants rejoignent une communauté de plus de 17.000 diplômés à travers le monde. Ils ont la garantie d'accélérer leur employabilité. « *92 % de nos diplômés ont trouvé un emploi en moins de six mois** », confie Delphine Bertin.

(*). *Enquête insertion CGE 2020.*

Bachelor BSB : comment y accéder ?

◆ Pour intégrer le Bachelor BSB des campus de Dijon et Lyon, les candidats doivent passer le concours Bachelor BSB. Ce concours est accessible aux élèves de terminale et aux titulaires du Baccalauréat. Les inscriptions se font via la plateforme Parcoursup.fr à partir de janvier 2022.

◆ *Informations détaillées, outils de préparation au concours, retrouvez toutes les infos sur : bsb-education.com*

Save the date

Portes ouvertes.
Samedi 4 décembre 2021,
de 9h30 à 17h30

◆ Conférence « Une Grande École de Management et après ? ».
◆ Présentation des programmes Bachelor et Master Grande Ecole, parcours en alternance.
◆ Ateliers découverte métiers.
◆ Atelier English track : tout savoir sur le track 100 % anglophone.
◆ Stands programmes, alternance, international...
◆ Visites campus et échanges avec nos étudiants.
◆ Infos et inscriptions sur : *bsb-education.com*

Enseignement. **À Dijon, BSB développe une coopération efficace, fertile et inédite pour la promotion de l'entrepreneuriat**

À BSB, incubateur et junior-Entreprise main dans la main

Dijon

Hébergé depuis 2017 à The entrepreneurial garden (TEG), mini-campus dédié à l'entrepreneuriat situé à une centaine de mètres du campus BSB à Dijon, BSB Junior Consulting (BJC) profite de cette proximité pour développer avec l'incubateur une coopération particulièrement riche, et unique dans le monde des grandes écoles de management. Ce partenariat symbiotique stimule l'impact de chacune des structures, à la fois au sein de BSB, mais aussi plus largement auprès des écosystèmes économiques environnants.

Claire Maugras, responsable de l'incubateur BSB, et Laurianne Sestier, présidente de la BSB Junior Consulting (BJC).

UN APPUI POUR LES ENTREPRENEURS EN HERBE

Le partenariat entre l'incubateur et la junior-entreprise de BSB existe depuis 2018, et a été reconduit fin septembre. « *Depuis cette année, on invite les incubés à aller sur le terrain, pour qu'ils confrontent leurs prototypes à l'avis de clients potentiels. Ils vont ainsi en ville ou dans les centres commerciaux pour sonder les gens, via un questionnaire, sur leurs besoins, leurs habitudes de consommation, afin d'affiner le business model. À cette étape j'oriente nos jeunes entrepreneurs vers la BJC, qui va les conseiller sur les meilleures démarches à suivre et leur offrir une expertise à portée de main* », raconte Claire Maugras, responsable de l'incubateur BSB. « *Nous les accompagnons en effet sur cette phase terrain, en les encourageant à être le plus autonome possible* , confirme Laurianne Sestier, présidente de la BJC. *On les aide à réaliser leur questionnaire, à aller aux bons endroits et à s'adresser aux bons interlocuteurs. Puis quand les données sont collectées, on les épaule pour en faire l'analyse et produire un bilan de pertinence du business, afin de l'ajuster* ».

Autre dimension bénéfique du partenariat : l'enracinement de la BJC dans la vie étudiante. « *Cette proximité nous permet de faire un vrai lien entre l'incubateur et les étudiants, nous encourageons ces derniers à s'orienter vers la structure quand ils ont un projet entrepreneurial, on les sensibilise sur les bonnes pratiques. Nous cherchons vraiment à promouvoir l'entrepreneuriat à l'École, ce dernier étant l'un de nos deux domaines d'expertise avec le vin* », explique Laurianne Sestier.

« *Le relationnel fort que nous entretenons renforce l'impact de chacune de nos entités,* ajoute Claire Maugras. *On le voit à la vraie réussite des évènements que nous organisons, qui attirent de nombreux étudiants mais aussi beaucoup de professionnels locaux, qui jugent manifestement ces rencontres utiles et stimulantes. En rapprochant nos réseaux, avec des acteurs comme les BFC Angels par exemple, des synergies sont créées et tout le monde se retrouve gagnant* ».

Frédéric Chevalier

Il en bref

Éducation

Journée portes ouvertes. Le 1er décembre, les 19 campus EGC ouvriront ensemble leurs portes pour une journée nationale d'information, d'orientation et de réorientation dédiée aux études supérieures en commerce, marketing, management. Parmi eux, l'EGC de Sens (89) et de Chalon-Sur-Saône (71). Chacun des 19 campus EGC est autorisé à délivrer un diplôme Bac+3, visé par l'État, ce qui fait du réseau EGC le plus large réseau français de Bachelors visés en Métropole et en Outre-mer. Les candidats bacheliers peuvent d'ores et déjà se rapprocher du campus de leur choix pour les sélections de la rentrée de janvier. Les candidats futurs bacheliers peuvent quant à eux préparer leur inscription sur Parcoursup pour la rentrée de septembre.

◆ *bachelor-egc.fr*

Foire de Dijon

Bilan. La pandémie ayant grandement bouleversée l'organisation des grands rassemblements, comme les festivals ou les foires, cette édition du centenaire aura, de fait, accueilli moins de visiteurs, environ 30 %. La décision d'augmenter de 25 % les surfaces dédiées aux circulations a permis de proposer une foire plus aérée et notablement amélioré le confort des visiteurs. Par ailleurs, la moindre fréquentation enregistrée reste relativement limitée par rapport aux foires qui ont précédé celle de Dijon, lesquelles ont perdu en moyenne 50 % de leurs visiteurs. Cette fréquentation est également nettement supérieure aux projections établies par Dijon Congrexpo. Sa diminution est compensée en grande partie par la vigueur des achats des visiteurs. Les exposants ont dans l'ensemble obtenu des résultats conformes à leurs objectifs initiaux voire nettement supérieurs dans certains secteurs. Autre point de satisfaction, la foire digitale – une nouveauté 2021 – a reçu près de 45.000 visites. Elle restera en ligne jusqu'au 28 novembre.

Le groupe Legi diversifie son offre de services

Développement. Conséquence de la Loi Macron, le groupe Legi (Legi Conseils) a créé trois nouvelles structures pour proposer de nouveaux services dans le notariat, la gestion de patrimoine et la protection des données informatiques.

« *L'interprofession, c'est l'avenir de nos métiers de conseils* », estime Guillaume Martin, avocat associé au sein de Legi Conseils. En 2015, la Loi Macron a en effet ouvert certaines perspectives en révolutionnant une partie de l'activité de conseils. Si elle a permis la création de nouveaux offices notariés en démultipliant le nombre de notaires, elle donne aussi la possibilité à l'ensemble des activités juridiques (avocats, huissiers, notaires, commissaires-priseurs, etc.) de se réunir au sein d'une seule et même structure sous la forme d'une société pluridisciplinaire d'exercice, et elle autorise les avocats à avoir une activité commerciale accessoire. L'occasion pour la société d'avocats dijonnaise Legi Conseils de penser l'avenir de la profession et du cabinet en se projettant sur un projet de diversification de leur offre de services. « *Le groupe Legi se structure aujourd'hui avec une holding, Legi Participations, et plusieurs filiales dont la principale Legi Conseils, mais aussi Legi Notaires depuis avril et deux autres filiales en phase de démarrage : Legi Patrimoine et Legi DPO* », développe Guillaume Martin qui confirme être « *pour l'instant dans un fonctionnement par filiales avec des services identifiés. Nous n'avons pas opté pour la fusion sous la forme d'une société pluri-professionnelle d'exercice* ».

JONAS JACQUEL

Le groupe Légi compte aujourd'hui dix associés.

Installée depuis novembre 2018, Marlène Pauly s'est associée avec Legi Participations pour créer, en avril dernier, Legi Notaires. « *Ce projet a pris un peu de temps à aboutir puisque nous avons notamment attendu plus de 24 mois l'aval de la Chancellerie* », confie Guillaume Martin. Si Legi Notaires traite aujourd'hui tous les clients intéressés par les services de Marlène Pauly, c'est aussi l'occasion, pour les clients de Legi Conseils qui n'auraient pas de notaire ou qui souhaiteraient en changer de faire appel à ses services. « *Ce travail de concert permet d'avoir une vision globale des dossiers et une qualité de service pour les clients assez significative* », complète Guillaume Martin confiant même travailler actuellement sur une opération de croissance externe qui devrait permettre à Legi Notaires de grossir sensiblement pour mailler l'ensemble du département.

DES SERVICES ANNEXES À DESTINATION DES CLIENTS

En complément de l'activité notariale, le groupe Légi propose aussi du conseil en gestion de patrimoine et en protection des données informatiques. « *Nous avons beaucoup de liens avec les conseillers en gestion de patrimoine. Alors que je fais de la structuration juridique, ils font du conseil en investissement financier et nous nous retrouvons à avoir des activités et des clients communs avec une complémentarité de service qui ne peut aller qu'en faveur du client,* détaille Guillaume Martin. *De son côté, Arnaud Joubert, un de mes associés qui fait du droit de l'informatique, après avoir été sollicité sur un certain nombre de sujets, a décidé de développer l'activité au-delà de ses clients immédiats en proposant une offre de services plus commerciale pour accompagner dans la mise en place d'un processus de protection des données, en auditant la situation du client et éventuellement en lui assurant un suivi régulier* ».

D'AUTRES PROJETS À L'ÉTUDE

Alors qu'il imagine déjà une vaste profession du droit où l'on retrouvera dans l'avenir toutes les spécialités, Guillaume Martin ne manque pas d'idée de diversification. « *D'autres projets sont à l'étude, soit en développement interne soit en filiale, sur des thématiques comme par exemple la formation professionnelle. En tout cas, la Loi Macron a ouvert des perspectives phénoménales, toujours dans le prolongement de l'activité, pour avoir des services complémentaires et pour lesquels nous veillons à la qualité des services fournis.* » Le groupe Legi, composé actuellement de 40 collaborateurs, dont quatre personnes sur l'étude notariale, affirme son positionnement et souhaite offrir le service le plus complet à ses clients. « *Cette structuration en filiale nous permet d'allier nos compétences pour avoir un service optimisé, simple comme un guichet unique pour le client, qui sera aussi gagnant économiquement.* »

Antonin Tabard

Conseil. **Le cabinet dijonnais de conseils en propriété industrielle créé en 1986 par Claude Guiu, opère un nouveau tournant de son histoire.**

JurisPatent - Cabinet Guiu devient Guiu IP

Annoncé jeudi 18 novembre, après une semaine de *teasing* sur le réseau social professionnel LinkedIn, le changement de nom du cabinet dijonnais de conseils en propriété industrielle, passant de JurisPatent - Cabinet Guiu à Guiu IP, s'inscrit comme le commencement d'une nouvelle page de l'histoire du Cabinet Claude Guiu, fondé par l'ingénieur et dessinateur industriel dijonnais en 1986. Après 35 années au service de la propriété industrielle, Claude Guiu a cédé la direction générale à son fils, Dorian Guiu, conservant la présidence du cabinet qui emploie aujourd'hui une vingtaine de collaborateurs répartis sur quatre bureaux principaux (Dijon, Besançon, Paris et Reims).

UNE NOUVELLE PAGE POUR LE CABINET GUIU

Difficile de résumer 35 années d'activité en quelques lignes. La deuxième et nouvelle génération représentée par Dorian Guiu résume : « *mon père a créé le Cabinet Claude Guiu en 1986 à Dijon avant de le renommer Cabinet Guiu jusqu'en 2007. Il y a 15 ans, mon père a eu alors l'idée de changer le nom du cabinet pour JurisPatent - Cabinet Guiu. À l'époque, c'était la mode dans la profession de remplacer les noms patronymiques par des noms de fantaisie avec des connotations latino-anglophones, pour le développement à l'international. JurisPatent était donc la contraction du préfixe latin "Juris" et du mot anglais "Patent" pour "brevet", soit l'illustration de nos deux domaines de compétence : le droit des marques et plus largement la protection des signes distinctifs, et la protection des innovations techniques par les brevets. Sauf que beaucoup le lisaient comme le droit des brevets au lieu du droit et des brevets* ». Fidèle à ses valeurs telles que l'ADN familiale, la proximité, la disponibilité, la relation de confiance et l'accompagnement sur le long terme, le Cabinet Guiu retrouve son nom patronymique et conserve sa note internationale avec l'acronyme "IP" en exposant, pour "Intellectual property" faisant écho à sa *baseline* : "conseils en propriété industrielle".

A. T.

GUIU IP

Dorian Guiu (directeur général du cabinet), Aurélie Guiu, Claude Guiu (président – fondateur du cabinet) et Chantal Guiu *(de gauche à droite)* ont dévoilé, jeudi 18 novembre le nouveau nom du cabinet, Guiu IP.

Opinions

Pour que le secret professionnel de l'avocat perdure

STÉPHANE CREUSVAUX, BÂTONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS DE DIJON

L'Ordre des avocats de Dijon, son bâtonnier Stéphane Creusvaux, suites aux oppositions manifestées par la Conférence des bâtonniers :

Connaissance prise du projet de loi pour la confiance dans l'institution judiciaire issu de la Commission mixte paritaire et de l'accord intervenu au sujet notamment du secret professionnel de l'avocat, projet qui a pour effet de rendre ce secret inopposable en certaines matières,

Fait part de sa plus totale désapprobation quant à cette réduction totalement injustifiée du secret professionnel de l'avocat dont l'unicité, qui concerne la défense et le conseil, résulte déjà de l'article 66-5 de la loi n° 71- 1130 du 31 décembre 1971 modifiée portant réforme des professions judiciaires et juridiques, et permet à la République française d'honorer ses engagements internationaux en se conformant aux principes de la Convention européenne de sauvegarde des libertés et droits fondamentaux tels qu'interprétés par les juridictions nationales et européennes,

Refuse que le secret professionnel de l'avocat, dont les bâtonniers sont aussi les garants, puisse faire l'objet de négociation dans une société démocratique car il en constitue l'un des piliers en garantissant la suprématie de l'État de droit sur l'État de police,

S'inquiète de la dégradation des libertés publiques et des droits fondamentaux qui va nécessairement en découler, *rappelle* que le secret professionnel de l'avocat, que celui-ci ne détient jamais pour lui-même mais au regard de son rôle dans une société démocratique, ne saurait connaître une exception aussi intolérable qu'injustifiée pour l'activité de conseil en matière fiscale et en matière de délits financiers, alors que cette exception est actuellement envisagée par le gouvernement et le législateur, et ce, même si l'avocat n'a pas participé à la commission des infractions poursuivies à l'encontre de son mandant,

S'insurge contre le compromis issu de la Commission mixte paritaire qui opère, en l'état de la rédaction de l'article 56-1-2, 1° du code de procédure pénale, une confusion inacceptable entre d'une part les pièces d'un justiciable susceptibles de faire l'objet d'une saisie dans le cadre d'une enquête préliminaire ou d'une information, parce que non couvertes par le secret professionnel de l'avocat, et, d'autre part, les consultations adressées par un avocat à son client ou destinées à celui-ci, les correspondances échangées entre le client et son avocat, entre l'avocat et ses confrères, à l'exception pour ces dernières de celles revêtues de la mention « officielle », les notes d'entretien, les agendas, cahiers de messages téléphoniques, et plus largement, toutes les pièces du dossier qui sont couvertes par le secret professionnel prévu et garanti par l'article 66-5 de la loi du 31 décembre 1971 précitée,

Constate avec effarement l'aberration juridique que ce même projet de texte vise à créer en son 2°, pour l'avocat, par l'avènement d'une situation de complicité non intentionnelle de celui-ci permettant d'exclure le secret professionnel,

Alerte sur le fait que, par cette rédaction imprudente, les autorités de poursuite pourront, sur la seule existence d'une enquête en matière fiscale ou en matière de délit financier, saisir à l'occasion de perquisitions, la totalité des pièces de son dossier et, sur la seule allégation de l'existence de ces mêmes délits, procéder à l'écoute téléphonique du cabinet d'avocat et à la saisie de tous ses outils numériques, sans que pour autant il puisse être fait grief à l'avocat d'une quelconque participation aux faits reprochés à son mandant,

Demande instamment et solennellement au gouvernement, en application de l'article 45, alinéa 3 de la Constitution, de présenter un amendement de suppression des dispositions précitées afin de rétablir la lettre et l'esprit du texte initial visant à garantir le secret professionnel de l'avocat tant en matière de défense que de conseil.

Le billet

PAR ANTONIN TABARD

Cent-cinquante, qui dit mieux ?

Effet d'annonce ? Promesse pré-électorale déguisée d'un candidat qui ne l'est pas encore ? Et si l'"indemnité inflation" de 100 euros n'était que de la poudre de perlimpimpin ? C'est en tout cas ce que l'opposition aimerait faire croire et pour preuve la décision prise au Sénat mercredi 17 novembre de supprimer ce dispositif du second projet de budget rectifié pour 2021, proposant à la place une nouvelle aide de 150 euros. Loin de voter une augmentation, c'est plutôt un changement de cible qui est effectué par la Haute assemblée. Vivement critiquée par de nombreux sénateurs, l'"indemnité inflation" ne tenait pas compte de la composition du foyer bénéficiaire ni même de sa consommation de carburant, a affirmé le groupe des Républicains au Sénat dénonçant entre autres un "effet de seuil". Résultat : la droite préfère ainsi octroyer une aide aux bénéficiaires de la prime d'activité, ou encore aux bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi aux chômeurs et aux jeunes en voie d'insertion *« au cas par cas »*, précisent-ils tout de même. En somme plus rien pour les classes moyennes qui continueront à voir leur pouvoir d'achat chuter face aux hausses du coût de la vie. On en viendrait finalement presque à se demander qui est réellement en campagne et souhaite reconquérir le cœur d'électeurs auparavant perdus, avec une mesure sur le fond très "socialiste". Cette nouvelle mesure pourrait en effet bénéficier à quelque huit millions de Français, contre 38 pour la mesure "macroniste". Toutefois, les jeux ne sont pas encore fait puisque ce projet de budget rectifié pour 2021 doit encore être accepté par l'Assemblée nationale.

Le regard de Faro

Le coin bouquins

LA DÉFINITION DU BONHEUR.

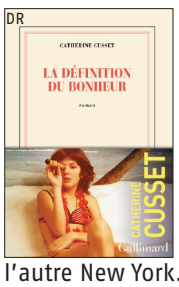

Deux femmes : Clarisse, ogre de vie, grande amoureuse et passionnée de voyages, porte en elle depuis l'origine une faille qui annonce le désastre ; Ève balance entre raison et déraison, tout en développant avec son mari une relation profonde et stable. L'une habite Paris, l'autre New York. À leur insu, un lien mystérieux les unit.

À travers l'entrelacement de leurs destinées, ce roman intense dresse la fresque d'une époque, des années 1980 à nos jours, et pose un regard singulier sur le rapport des femmes au corps et au désir, sur l'amour, la maternité, le vieillissement et le bonheur.

Auteure d'une quinzaine de romans parus chez Gallimard, parmi lesquels *Le Problème avec Jane* (grand prix des lectrices de *Elle*, 2000) et *Un brillant avenir* (prix Goncourt des lycéens, 2008), *L'autre qu'on adorait* (finaliste du prix Goncourt 2016), et *Vie de David Hockney* (prix Anaïs Nin, 2018), Catherine Cusset sera l'invitée du Club des écrivains de Bourgogne le lundi 29 novembre, à partir de 18h30 au Grand Hôtel La Cloche à Dijon, à l'occasion de la parution de son dernier roman. Une rencontre animée par Bernard Lecomte et Yannick Petit, à l'issue de laquelle l'auteure dédicacera ses livres.

◆ *Éditions Gallimard, 352 pages, 20 euros.*

le Journal du Palais
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Annonces légales

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales du Journal du Palais de Bourgogne Franche-Comté est fixé à 1,78 € HT pour le département de la Côte d'Or (21), pour l'année 2021

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.

Actulegales.fr

L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr

Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réso Hebdo Eco.

! ATTENTION !

BOUCLAGES DE FIN D'ANNÉE

Chers clients, en raison des Fêtes de fin d'année les bouclages des journaux seront avancés :

POUR LE JOURNAL DU 27 DÉCEMBRE 2021 :

Nous vous remercions de nous envoyer vos annonces

avant 18 heures, le jeudi 23 décembre 2021

POUR LE JOURNAL DU 3 JANVIER 2022 :

avant 18 heures, le jeudi 30 décembre 2021

Merci de votre compréhension

Toute l'équipe vous souhaites de très bonnes Fêtes de fin d'année

le Journal du Palais
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans le département de la Côte d'Or
JOURNAL DU PALAIS de BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations
Directeur de la publication : Michel GUYOMARD
Directrice : Claire LESPRIT
Rédacteur en chef : Antonin TABARD
Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET

Parution le lundi - Prix du numéro : 1,50 €
Abonnement annuel : 69 €

ACPM

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1123 I 83851

Visa Ingénierie - 3.000 exemplaires

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@forumeco.com
Rédaction : redaction.jdp@forumeco.com

Procédures adaptées

GRAND DIJON HABITAT

Office Public de l'Habitat Grand Dijon Habitat

Avis d'appel public à concurrence

1. IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR :
Office Public de l'Habitat Grand DIJON Habitat,
2 bis, rue Maréchal Leclerc, BP 87027 - 21070 Dijon CEDEX.
2. PROCÉDURE DE PASSATION :
Procédure adaptée mise en œuvre conformément au Code de la commande publique.
3. OBJET DU MARCHÉ :
Mission de maîtrise d'œuvre pour la démolition de l'immeuble Boutaric (147 logements collectifs).
4. ALLOTISSEMENT :
Le marché n'est pas alloti car son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes.
5. DURÉE DU MARCHÉ :
45 semaines.
6. GROUPEMENT D'ENTREPRENEUR :
Les candidats pourront répondre seuls, ou en groupement. En cas de groupement, GRAND DIJON HABITAT se réserve la possibilité d'exiger de l'attributaire du marché sa transformation en groupement solidaire avec mandataire.
7. JUSTIFICATION À PRODUIRE :
Cf règlement de consultation.
8. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :
10/12/2021 avant 12h00.
9. DOSSIER DE CONSULTATION :
Dossier en téléchargement libre et gratuit sur la plateforme territoires numériques (https://www.ternum-bfc.fr/).
10. DÉLAI MINIMUM DE VALIDITÉ DES OFFRES :
180 jours à compter de la date limite de réception des offres.
12. CRITÈRES D'ANALYSE DES CANDIDATURES :
Les candidats seront sélectionnés sur la base des garanties professionnelles appréciées au regard :
- Des capacités et compétence professionnelles (moyens humains, qualifications professionnelle) ;
- Des garanties financières du candidat (le chiffre d'affaires des trois dernières années qui devra être en adéquation avec l'importance du marché, le candidat peut également produire son dernier bilan et tout éléments permettant de justifier de ses garanties financières) ;
- De la qualité des références professionnelles contrôlables qui devront être en rapport avec la nature et l'objet du marché.
13. CRITÈRES D'ANALYSE DES OFFRES :
- Prix : 60 % ;
- Valeur technique : 40 % (détail cf règlement de consultation).
14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :
Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à l'adresse indiquée au point 1).
Une réponse pourra alors être adressée à tous les candidats ayant retiré le dossier de consultation.
15. PROCÉDURES DE RECOURS :
Référé précontractuel (Articles L.551 -1 à L.551-5 du Code de Justice Administrative) avant la signature du contrat et dans un délai de 11 jours (si l'envoi est effectué de façon électronique) ou 16 jours (si l'envoi est postal) à compter de l'envoi de la lettre notifiant le rejet de l'offre.
Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du marché conclu dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.
Référé contractuel (Articles L.551-13 et suivants) dans un délai de 31 jours à compter de la parution de l'avis d'attribution ou à défaut de parution 6 mois à compter de la conclusion du marché.
INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :
Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas, BP 61616 - 21016 DIJON CEDEX - Téléphone : 03.80.73.91.00 - Fax : 03.80.73.39.89.
16. VISITE DES LIEUX :
Chaque candidat est réputé avoir pris connaissance des lieux et de tous éléments afférents à l'exécution des travaux avant la remise de son acte d'engagement.
17. DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION :
16/11/2021.
L2102450

Tous les appels d'offres de votre département sur http://ao.forumeco.fr

Procédures adaptées

Commune d'Échevronne
(21420)

ECHEVRONNE (21)

Avis d'appel public à la concurrence

Création et mise en sécurité d'un cheminement piéton
1 - Identification de la collectivité qui passe le marché :
Commune de ECHEVRONNE (21420)
2 - Mise en concurrence selon la Procédure adaptée, en application de l'article R2123-1 du code de la commande publique.
3 - Objet du marché : ECHEVRONNE - Aménagement et création d'un chemin piéton sur la traversé de la commune d'Echevronne.
Terrassements généraux, Bordures, Assainissement EP, signalisation horizontale et verticale.
4 - Conditions et Délais d'exécution
Les travaux sont traités à prix fermes et actualisables
Délai de réalisation maximum : 6 semaines
5 - Critères de sélection
- Valeur technique de l'offre : 40 %
- Prix des prestations : 60 %
6 - Retrait des dossiers : Il peut être téléchargé sur https://marches.ternum-bfc.fr sous la référence ECHEVRONNE2021.
7 - Date limite de réception des offres : mardi 11 janvier 2021 à 12h00 ; sur la plateforme de dématérialisation https://marches.ternum-bfc.fr.
8 - Date d'envoi de l'avis à la publication : 24 novembre 2021
9 - Demande de renseignements :
Toutes les questions sont à poser par le biais de la plateforme de dématérialisation https://marches.ternum-bfc.fr dans la rubrique relative à la consultation.
L2102473

GRAND DIJON HABITAT

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT- GRAND DIJON HABITAT

Avis d'appel public à concurrence

1- Identification du pouvoir adjudicateur : Office Public de l'Habitat, Grand Dijon Habitat, 2 bis rue Maréchal Leclerc BP 87027 - 21070 Dijon cedex.
2- Procédure de passation : Procédure adaptée mise en œuvre conformément au Code de la commande publique.
3- Objet du marché : Entretien et la maintenance des colonnes enterrées de collecte de déchets ménagers du patrimoine de Grand Dijon Habitat.
4 - Allotissement : En raison de la complexité technique que présente l'organisation du suivi des prestations de ce marché, celui-ci n'est pas alloti et fait l'objet d'un seul et unique lot.
5 - Durée du marché : 4 ans à compter du 1er janvier 2022 et se terminera le 31 décembre 2025.
6 - Groupement d'entrepreneur : Les candidats pourront répondre seuls, ou en groupement. En cas de groupement, GRAND DIJON HABITAT se réserve la possibilité d'exiger de l'attributaire du marché sa transformation en groupement solidaire avec mandataire.
7 -Justification à produire : Cf règlement de consultation.
8 - Date limite de réception des candidatures et des offres : 07/12/2021 avant 12h00.
9 - Dossier de consultation : dossier en téléchargement libre et gratuit sur la plateforme territoires numériques (https://www.ternum-bfc.fr/).
10 - Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.
12 -Critères d'analyse des candidatures : Les candidats seront sélectionnés sur la base des garanties professionnelles appréciées au regard :
-des capacités et compétence professionnelles (moyens humains, qualifications professionnelle)
-des garanties financières du candidat (le chiffre d'affaires des trois dernières années qui devra être en adéquation avec l'importance du marché, le candidat peut également produire son dernier bilan et tout éléments permettant de justifier de ses garanties financières),
-de la qualité des références professionnelles contrôlables qui devront être en rapport avec la nature et l'objet du marché.
13 - Critères d'analyse des offres :
-Prix : 60 % (détail cf règlement de consultation)
-Valeur technique : 40 % (détail cf règlement de consultation)
14 - Renseignements complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à l'adresse indiquée au point 1).
Une réponse pourra alors être adressée à tous les candidats ayant retiré le dossier de consultation.
15 - Procédures de recours : Référé précontractuel (Articles L.551 -1 à L.551-5 du Code de Justice Administrative) avant la signature du contrat et dans un délai de 11 jours (si l'envoi est effectué de façon électronique) ou 16 jours (si l'envoi est postal) à compter de l'envoi de la lettre notifiant le rejet de l'offre.
Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du marché conclu dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.
Référé contractuel (Articles L.551-13 et suivants) dans un délai de 31 jours à compter de la parution de l'avis d'attribution ou à défaut de parution 6 mois à compter de la conclusion du marché.
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de DIJON - 22, rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon Cedex - Téléphone : 03 80 73 91 00 - Fax :03 80 73 39 89
16 - Visite des lieux : Chaque candidat est réputé avoir pris connaissance des lieux et de tous éléments afférents à l'exécution des travaux avant la remise de son acte d'engagement.
17 - Date d'envoi à la publication : 18/11/2021.
L2102496

GRAND DIJON HABITAT

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT GRAND DIJON HABITAT

Avis d'appel public à concurrence

1- Identification du pouvoir adjudicateur :
Office Public de l'Habitat, Grand DIJON Habitat
2 bis, rue Maréchal Leclerc, BP 87027 - 21070 DIJON cedex
2- Procédure de passation :
Procédure adaptée mise en œuvre conformément au Code de la commande publique.
3- Objet du marché :
Fourniture de produits sur organigramme JPM pour le service de la Régie Technique de GRAND DIJON HABITAT
4 - Allotissement :
Le marché n'est pas alloti car son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes.
5 - Durée du marché : 45 semaines.
6 - Groupement d'entrepreneur :
Les candidats pourront répondre seuls, ou en groupement. En cas de groupement, GRAND DIJON HABITAT se réserve la possibilité d'exiger de l'attributaire du marché sa transformation en groupement solidaire avec mandataire.
7 -Justification à produire : Cf règlement de consultation.
8 - Date limite de réception des candidatures et des offres : 03/12/2021 avant 12h00.
9 - Dossier de consultation :
dossier en téléchargement libre et gratuit sur la plateforme territoires numériques (https://www.ternum-bfc.fr/), référence : ORGJPM
10 - Délai minimum de validité des offres :
180 jours à compter de la date limite de réception des offres.
12 -Critères d'analyse des candidatures : Les candidats seront sélectionnés sur la base des garanties professionnelles appréciées au regard :
-des capacités et compétence professionnelles (moyens humains, qualifications professionnelle)
-des garanties financières du candidat (le chiffre d'affaires des trois dernières années qui devra être en adéquation avec l'importance du marché, le candidat peut également produire son dernier bilan et tout éléments permettant de justifier de ses garanties financières),
-de la qualité des références professionnelles contrôlables qui devront être en rapport avec la nature et l'objet du marché.
13 - Critères d'analyse des offres :
-Prix DQE : 80 %
-Remise globale catalogue public fournisseur : 10 %
-Délais de livraison : 10 %
14 - Renseignements complémentaires :
Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à l'adresse indiquée au point 1).
Une réponse pourra alors être adressée à tous les candidats ayant retiré le dossier de consultation.
15 - Procédures de recours :
Référé précontractuel (Articles L.551 -1 à L.551-5 du Code de Justice Administrative) avant la signature du contrat et dans un délai de 11 jours (si l'envoi est effectué de façon électronique) ou 16 jours (si l'envoi est postal) à compter de l'envoi de la lettre notifiant le rejet de l'offre.
Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du marché conclu dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.
Référé contractuel (Articles L.551-13 et suivants) dans un délai de 31 jours à compter de la parution de l'avis d'attribution ou à défaut de parution 6 mois à compter de la conclusion du marché.
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de DIJON - 22, rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon Cedex - Téléphone : 03 80 73 91 00 - Fax :03 80 73 39 89
16 - Date d'envoi à la publication : 17/11/2021.
L2102472

Côte d'Or LE DÉPARTEMENT

DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR

Avis d'appel public a la concurrence

1 - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur
Département de la Côte-d'Or.
Correspondant : Service Marchés, 1 rue Joseph Tissot, CS 13501 - 21035 DIJON CEDEX. Téléphone : 03 80 63 69 17.
Adresse du profil d'acheteur :
https://marches.ternum-bfc.fr (référence de la consultation : 1121consommablesinfo).
2 - Objet du marché, caractéristiques principales
Acquisition de consommables informatiques pour les services du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.
Minimum : 12.500 € HT par période
Maximum : 58.334 € HT par période
Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre fractionné à bons de commande en application des articles R. 2162-2 et suivants, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.
La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 1 an à compter du 25 février 2022 ou de sa date de notification si elle lui est postérieure. L'accord-cadre pourra être reconduit 1 fois pour une durée de 1 an.
3 - Prestations divisées en lots
Non.
4 - Conditions de participation et critères d'attribution
Les conditions de participation et les critères d'attribution sont définis dans le Règlement de la consultation.
5 - Procédure
Procédure adaptée ouverte.
6 - Conditions de délai
Date et heure limites de remise des offres :
jeudi 6 janvier 2022 à 17h00:00.
7 - Date d'envoi du présent avis à la publication
19 novembre 2021.
8 - Renseignements complémentaires
Les candidats doivent faire parvenir leur demande exclusivement à l'adresse suivante : https://marches.ternum-bfc.fr
L2102499

Tous les appels d'offres de votre département sur http://ao.forumeco.fr

Adjudications

les avocats

LDH AVOCATS
6 rue de l'Ecole de Droit à DIJON

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

MERCREDI 05 JANVIER 2022 A 11 H 15

À l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON, Cité Judiciaire, 13 boulevard Clemenceau à DIJON.

A ARNAY LE DUC, 2 rue Auguste Dubois

Cadastré section AD 99
Immeuble, élevé en façade sur la rue, d'un rez-de-chaussée à usage ancien de boutique, 2 étages droits sous combles.
- Rez-de-chaussée : Une boutique avec façade de 5,50 m² environ, comportant deux vitrines avec porte d'entrée centrale. Sanitaires au fond à droite : W-C, lavabo ;
- 1er étage : Accessible par escalier bois étroit, 1 grande pièce éclairée par deux fenêtres ;
- 2ème étage : Accessible par escalier bois étroit, 2 pièces contiguës éclairées par deux fenêtres sur rue et une fenêtre sur cour ;
- Combles : Eclairés par une fenêtre.
L'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de l'occupation des lieux.

MISE A PRIX : 30 000 €uros

LES ENCHERES NE PEUVENT ETRE PORTEES QUE PAR UN AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE DIJON.
VISITE : MARDI 14 DECEMBRE 2021 A 14 H 00.
A la requête de La SELARL MJ & ASSOCIES, mandataire judiciaire, représentée par Maître Véronique THIEBAUT, ayant siège social 5 rue du Docteur Chaussier à DIJON, commise par jugement du Tribunal de commerce de DIJON du 8 novembre 2011 en qualité de liquidateur à la liquidation judiciaire de Gérard GILINSKY, créancier poursuivant, ayant la SCP LDH AVOCATS, pour avocat, 6 rue de l'Ecole de Droit à DIJON.
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON uniquement le matin sur rendez-vous ou au cabinet de la SCP LDH AVOCATS 6 rue de l'Ecole de Droit à DIJON.
L2102353

les avocats

LDH AVOCATS
6 rue de l'Ecole de Droit à DIJON

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

MERCREDI 5 JANVIER 2022 A 10 H 30

À l'audience du Juge de l'exécution du tribunal judiciaire de DIJON, Cité Judiciaire, 13 boulevard Clemenceau à Dijon.

A BARD LE REGULIER (Côte d'Or)

11 rue du Quart
Section C 241 pour 02,60a, section C 385 pour 2,42a, section C 242 pour 3,55a, section C 243 pour 2,25a et section C 244 pour 6,68 a
Une maison comprenant : salon-séjour, cuisine, une chambre, salle de bains, dégagement, véranda
Local chaudière et local cuve à fioul
Garage
Cave
Grenier
L'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de l'occupation des lieux.

MISE A PRIX : 8.000 €uros

LES ENCHERES NE PEUVENT ETRE PORTEES QUE PAR UN AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE DIJON
VISITE : MARDI 21 DECEMBRE 2021 A 14 H 30
A la requête CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA au capital de 1.331.400.718 € immatriculée au R.C.S de Paris sous le n° B 542.029.848, dont le siège social est à PARIS 1er, 19 rue des Capucines, représentée par le Président de son Directoire, domicilié en cette qualité audit siège, créancier poursuivant, ayant la SCP LDH AVOCATS, pour avocat, 6 rue de l'Ecole de Droit à Dijon.
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Dijon uniquement le matin sur rendez-vous ou au cabinet de la SCP LDH AVOCATS 6 rue de l'Ecole de Droit à Dijon.
L2102435

Avis d'attribution

SESAM

SYNDICAT DES EAUX ET DE SERVICES AUXOIS-MORVAN (SESAM)

Avis d'attribution

Identification du pouvoir adjudicateur :
SYNDICAT DES EAUX ET DE SERVICES AUXOIS-MORVAN (SESAM)
5 rue du 8 mai - 21140 SEMUR EN AUXOIS
Tél. 03 71 95 00 01 - administration@sesam21.fr
Objet du marché : Mission de Maîtrise d'œuvre, suite à concours restreint, pour la construction de la maison de l'eau
Type de marché et CPV : Services - CPV 74200000-1
Lieu d'exécution du marché : SEMUR EN AUXOIS.
Critère d'évaluation des projets :
- Adéquation au programme appréciée au regard de la relation au site, de son esthétique générale, de ses qualités d'usage, de maitrise des dimensionnements, de qualité d'organisation et de circulation et de respect des attentes fonctionnelles et techniques : 40%.
- Qualité de l'approche environnementale : 30%.
- La compatibilité avec l'estimation prévisionnelle et proposition de planning d'opération : 30%.
Attribution du marché : GODART + ROUSSEL ARCHITECTES - 21000 DIJON
Montant du marché attribué :
Mission de base : 277.680,00 € HT
Missions complémentaires : 22.012 € HT
Numéro du marché : 2021.00000000008.00.
Date d'attribution : 20/10/2021.
Date de notification du marché : 03/11/2021.
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de DIJON
22 Rue d'Assas -21000 DIJON
Tél. 03 80 73 91 00
Date d'envoi du présent avis d'attribution : 17/11/2021.
L2102454

PENSEZ À FAIRE PUBLIER VOTRE ANNONCE PARTOUT EN FRANCE

UNE SEULE ADRESSE :
annoncelegale.jdp@forumeco.com

Côte d'Or

CONSTITUTION DE SOCIETE

LEGA SPHERE AVOCATS

Pierre-Olivier ANDRE
Avocat
2 bis rue du Cap Vert
21800 QUETIGNY

MRC FRUTAS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : MRC FRUTAS.
Capital : 1.000 € divisés en 1.000 parts de 1 € chacune, entièrement souscrites et libérées
Apport en numéraire : 1.000 €.
Apport en nature :
Siège : 11 bis rue Joseph Jacquard - 21300 CHENOVE
Objet : achat, vente, entreposage, négoce, commerce de gros, de demi-gros et de détail, de tous biens et produits alimentaires, ménagers, de consommation, d'équipements, de boissons, alcoolisées ou non, de tous matériels, emballages et produits relatifs au commerce alimentaire, par tous moyens, en tous lieux et notamment sur les marches ; achat, vente, entreposage et négoce de tous véhicules terrestres à moteur d'occasion ; organisation et gestion de tout événement et de toutes opérations de communications et de promotions commerciales.
Durée : 99 années.
Gérant : Monsieur Malik KRAIM demeurant 11 bis rue Joseph Jacquard - 21300 CHENOVE
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON
La Gérance.
L2101639

ED ELEC

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
10 Rue Marcel Proust
21000 DIJON

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 16/11/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée ; Dénomination sociale : ED ELEC ; Siège social : 10 rue Marcel Proust - 21000 DIJON ; Objet social : - Le conseil en gestion pour les affaires ; - La gestion, l'achat, la vente de tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sortes ; - Toutes prestations administratives, commerciales, financières, informatiques, de ressources humaines et de formation ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ; Capital social : 1.000 € ; Gérance : Monsieur Éric DURAN, demeurant 10 rue Marcel Proust - 21000 DIJON, assure la gérance. ; Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de DIJON.
L2102432

M&M INVEST

Avis de constitution

Aux termes d'un acte ssp du 07/11/2021 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : M&M INVEST.
Siège social : 19 Boulevard Carnot - DIJON. Durée : 99 ans.
Objet : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, l'aménagement, l'administration et la gestion de tous biens et droits immobiliers
Capital social : 1.000 €.
Apports en numéraire : 1.000 €.
Gérance : 1/Mr Pierre-Louis MUGNERET demeurant à DIJON, 19 Boulevard Carnot 2/Mr Jean-Charles MUGNERET demeurant à DIJON, 19 Boulevard Carnot.
Clause d'agrément : toute cession de part est soumise à l'agrément des associés statuant à l'unanimité.
Immatriculation R.C.S. DIJON.
Pour avis.
L2102439

ECA Nexia

CCB IMMO

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à DIJON en date du 8/11/2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : CCB IMMO.

SIEGE SOCIAL : 12 rue de Skopje - DIJON (Côte d'Or).

OBJET : La construction, l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle est ou pourrait devenir propriétaire ultérieurement, la gestion, l'acquisition et l'administration de valeurs mobilières, placements ainsi que toutes opérations financières d'achat ou vente de titres.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 1.000 € (en numéraire).

GERANCE : CARRIERE COMMUNICATION, SARL au capital de 325.000 €, 9 rue d'Hauteville - DAIX (Côte d'Or), R.C.S. DIJON 434 491 361 et WINTED SARL au capital de 6.000 €, 9 passage Thurot - DIJON (Côte d'Or), R.C.S. DIJON 808 392 054.

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : R.C.S. DIJON.

Pour avis : La gérance.
L2102318

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Côte d'Or

OMEGA CONSEIL & DEVELOPPEMENT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BLIGNY LES BEAUNE du 12/11/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : SARL.

DÉNOMINATION SOCIALE : OMEGA CONSEIL & DEVELOPPEMENT.

SIÈGE SOCIAL : 18 Bis Grande Rue - 21200 BLIGNY LES BEAUNE.

OBJET SOCIAL : exploitation et développement d'un cabinet de conseil en investissements financiers et développement de réseaux, et en général, de conseil en solutions financières et patrimoniales ; de transactions sur immeuble et fonds de commerce.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.

GÉRANCE : Romain MUZARD, 4 rue du Travail - 21200 BEAUNE.

Immatriculation de la société au R.C.S. de DIJON.

L2102408

SCP GILLES SERAPHIN ET EDOUARD LAMOUR

18 place Carnot - 21200 BEAUNE

SCC LES CERISIERES 5

Suivant acte reçu par Maître Edouard LAMOUR, Notaire associé le 10 novembre 2021 a été constituée une société civile de construction vente ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCC LES CERISIERES 5.

FORME : Dispositions du Titre IX du Livre troisième du Code civil et par les dispositions du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le Titre IX précité du Livre troisième du Code civil.

SIÈGE SOCIAL : DIJON (21000) , 1 rue Arthur Deroye.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL : 1.000,00 €.

GÉRANT : Monsieur Jean-Christophe OUDIN, demeurant 13/15 avenue de la république - 21200 BEAUNE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : Le notaire.

L2102480

SCI OROBLANCO

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT APOLLINAIRE (21) du 10 novembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI OROBLANCO.

SIÈGE SOCIAL : 51 rue René Cassin - 21850 SAINT APOLLINAIRE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la location, la sous-location, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; Eventuellement l'aliénation de ces immeubles devenus inutiles à la société ; L'obtention de tout financement nécessaire à ces opérations.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Nicolas EGLIZEAU, 12 boulevard Rembrandt - 21000 DIJON ; Sophie GALLAY, 1 rue du Moulin - 21700 QUINCEY.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social requis dans tous les cas.

Immatriculation de la société au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2102501

ACTIS
AUDIT CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

EASY HOTELLERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
25 rue de la Stearinerie
21000 DIJON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 18 novembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : EASY HOTELLERIE.

SIÈGE SOCIAL : 25 rue de la Stearinerie - 21000 DIJON.

OBJET SOCIAL : L'activité d'entretien ménagé pour l'hôtellerie et la restauration. La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Madame Naima ABROK, demeurant 25 rue de la Stearinerie - 21000 DIJON, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2102515

COMPETITIVE INTELLIGENCE STRATEGY SARL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DAIX du 16/11/2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : COMPETITIVE INTELLIGENCE STRATEGY SARL.

SIÈGE SOCIAL : 31 rue de Fontaine à DAIX (21121).

OBJET SOCIAL : Conseil en stratégie des entreprises.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans, à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 € divisé en 500 parts de 10 € chacune.

GÉRANT : Monsieur BRICOUT Emmanuel, demeurant 31 rue de Fontaine à DAIX (21121) est nommé pour une durée illimitée.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis.

L2102446

WSC DU MOULIN BISSEEN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 3 novembre 2021 à BISSEY LA PIERRE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile.

Dénomination sociale : SC du Moulin Bisséen.

Siège social : 2 rue du Moulin - 21330 BISSEY LA PIERRE.

Objet social : La prise de participations majoritaire ou minoritaire, directe ou indirecte, dans toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques, sociétés françaises ou étrangères, civiles ou commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, créées ou à créer, et ce par voie d'apport en nature ou en numéraire, de souscription ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, scission, association, participation, prise en gérance libre ou par tous autres moyens . La propriété par voie de création, d'acquisition et l'administration et jouissance par dation à bail de tous les immeubles bâtis et non bâtis et droits immobiliers à destination urbaine, agricole et viticole, qui composeront son patrimoine sans exception ni réserve.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 25 320 euros, constitué à concurrence de 3.000,00 € au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 22.320 € au moyen de l'apport de 1.116 parts sociales de la SARL KALIFOURRAGE, société à responsabilité limitée au capital de 44.700 €, ayant son siège social fixé à ASNIERES EN MONTAGNE (21500), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 448 135 580.

Gérance : Monsieur Hervé LALLEMANT et Madame Sandrine LALLEMANT, demeurant ensemble 2 rue du Moulin - 21330 BISSEY LA PIERRE.

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis, La Gérance.

L2102469

SYSTHEMIS CONSEIL
Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

SARL GROUPE E.T.

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, par acte SSP du 17/11/21, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SARL GROUPE E.T.

FORME : Société à responsabilité limitée.

SIEGE SOCIAL : 3 place Dupuis - 21000 DIJON.

OBJET : Gestion de titres de participations ; prestations de service ; achat-vente de produits alimentaires.

DUREE : 99 années.

CAPITAL : 1.000 €.

CO-GERANTS : M. Eric INNOCENZI, né le 27/11/1990 à PARIS (4ème), demeurant 36 rue Jean-Jacques Rousseau - 21000 DIJON et

Mr Tristan DU FOU, né le 26/02/1991 à CHENOVE (21), demeurant 2 boulevard Sévigné - 21000 DIJON

IMMATRICULATION : R.C.S. de DIJON

Pour avis, les gérants.

L2102500

LPM CONSULT

SARL au capital de 1.000 €uros
Siège social :
14 B route de Beire-le-Châtel
21310 MAGNY SAINT MEDARD

Société en cours de constitution

Par acte SSP du 16 novembre 2021, il a été constitué la société suivante :

LPM CONSULT, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé au 14 B route de Beire-le-Châtel à 21310 MAGNY SAINT MEDARD

La durée de la société est de 99 ans.

La société a pour objet : le conseil aux entreprises, le conseil en gestion de personnel et la commercialisation d'outils de digitalisation.

Les premiers gérants sont : Madame Charlotte MARTIN et Monsieur Noël PRÉVOST-MEYER demeurant ensemble au 20 rue Guillemette à 21560 BRESSEY-SUR-TILLE. Ils sont nommés pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis.

L2102479

LEGATIS
DIJON/QUETIGNY

U TRAMUNTA DI U SOLE

Avis est donné de la constitution, suivant acte reçu par Me Isabelle ROUSSELIN notaire à BEAUNE le 18/11/21 d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société civile immobilière - Dénomination : U tramuntà di u sole - Capital social : 1.000 € - Apports en numéraire : 1.000 € - Durée : 99 ans - Objet social : Acquisition, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers. - Siège social : 3 rue des mouches, 21200 Montagny les Beaune.

- Gérance : Madame Chloé BEAUPOIL et Monsieur Jean-Frédéric BOISSELET, demeurant ensemble à MONTAGNY-LES-BEAUNE (21200) 3 rue des Mouches- Cession de parts : Libre entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément des associés représentant plus des deux tiers du capital social.- Immatriculation : R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2102493

TOUTES LES SEMAINES LE JOURNAL DU PALAIS POUR 1,50 € seulement

SC PIERRE LALLEMANT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 3 novembre 2021 à ASNIERES EN MONTAGNE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : SC PIERRE LALLEMANT. Siège social : 8 rue de la Croisotte - 21500 ASNIERES EN MONTAGNE. Objet social : La prise de participations majoritaire ou minoritaire, directe ou indirecte, dans toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques, sociétés françaises ou étrangères, civiles ou commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, créées ou à créer, et ce par voie d'apport en nature ou en numéraire, de souscription ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, scission, association, participation, prise en gérance libre ou par tous autres moyens, . La propriété par voie de création, d'acquisition et l'administration et jouissance par dation à bail de tous les immeubles bâtis et non bâtis et droits immobiliers à destination urbaine, agricole et viticole, qui composeront son patrimoine sans exception ni réserve.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 7.298 €, constitué à concurrence de 3.002,00 € au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 4.296,00 € au moyen de l'apport de 1.117 parts sociales de la SARL KALIFOURRAGE, Société à responsabilité limitée au capital de 44.700 €, ayant son siège social fixé à ASNIERES EN MONTAGNE (21500), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 448 135 580. Gérance : Monsieur Pierre LALLEMANT, demeurant 8 rue de la Croisotte - 21500 ASNIERES EN MONTAGNE.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas sauf pour le ou les associé(s) majoritaires(s) agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis, La Gérance.

L2102468

MODIFICATION DE STATUTS

ECA Nexia

COTE D'OR FERMETURES

SARL au capital de 7.500 €uros
Siège social :
14 rue de la Petite Fin
21121 FONTAINE LES DIJON
441 810 439 R.C.S. Dijon

Par AGE du 08/11/2021 l'objet social de la société a été étendu, à compter du même jour, aux activités suivantes : acquisition cession détention et gestion de participations, de façon directe, dans toutes sociétés et tous groupements français ou étrangers, quel qu'en soit l'objet ou la forme contrôle conduite gestion et animation de ses filiales, participations et autres sociétés qui lui sont liées, de façon directe ou indirecte, réalisation de prestations de services administratifs, financiers, commerciaux et autres auxdites filiales réalisation de toutes formes de prestations de services. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis, la gérance.

L2102411

ECA Nexia

SOCOGEA

Société à responsabilité limitée
au capital de 95.076,00 €uros
Siège social :
2F allée Paul Valery
21000 DIJON
392 612 503 R.C.S. Dijon

Avis de transformation

Aux termes d'une AGE en date du 25/10/2021, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau.

Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après :

FORME : Société par actions simplifiée.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Agrément des cessions d'actions à des tiers par les actionnaires.

NOUVEAUX ORGANES DE DIRECTION :

Président : - Monsieur José ASENSIO, demeurant à DIJON (Côte d'Or) 8 rue Général Joubert,

Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis, le représentant légal.

L2102010

ECA Nexia

PIERRE GIRARDIN

PIERRE GIRARDIN, société à responsabilité limitée au capital de 500.000 €, siège social : 2 bis route Départementale 974 - 21190 MEURSAULT, 793 106 097 R.C.S. DIJON. Aux termes d'un procès-verbal d'AGE du 12/11/2021, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après : FORME : Société par actions simplifiée.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Agrément des cessions d'actions à des tiers par les actionnaires.

NOUVEAUX ORGANES DE DIRECTION :

PRÉSIDENTE : La SOCIETE FAMILIALE VINCENT GIRARDIN, dont le siège social est à TAILLY (Côte d'Or), 1 impasse Jeannot, R.C.S. DIJON n° 449 592 385.

COMMISSAIRE AUX COMPTES : CLEON MARTIN BROICHOT ET ASSOCIES, AUDITEURS ET CONSEILS dont le siège social est à DIJON (21000), 7 rue Marguerite Yourcenar

Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis : Le représentant légal.

L2102355

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Côte d'Or

C-G3

SAS au capital de 100.000 €uros
Siège social :
103 rue du Général de Gaulle
10000 TROYES
493 263 958 R.C.S. Troyes

L'AGO du 1/10/2021 a nommé Mme Valérie CHOISELAT, demeurant 31 rue du Grand Véon - 10000 TROYES, en qualité de directeur général à compter du 01/10/2021 et pour une durée illimitée.
R.C.S. TROYES
Pour avis. Le Président.
L2102220

CHENOVE AUTO PRO ENTRETIEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000.00 €uros
Siège social :
141 avenue Roland Carraz
21300 CHENOVE
824 160 865 R.C.S. Dijon

Suivant décisions de l'associée unique du 30 septembre 2021 :
Il a été décidé décide d'augmenter le capital d'une somme de 120.000 €, pour le porter de 8.000 € à 128.000 €, par création de 12.000 parts sociales nouvelles d'une valeur de dix (10.00) €uros chacune à souscrire et libérer par compensation de créances en compte courant.
Puis il a été décidé de réduire le capital social d'un montant de 120.000 € pour ramener le capital social de 128.000 € à 8 000 euros, par imputation sur le compte « Report à nouveau, par voie de diminution du nombre de parts sociales pour passer de 12 800 parts à 800 parts sociales.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, la gérance.
L2102265

ND INVEST

SAS au capital de 158.165 €uros
Siège social :
11 rue Gustave Eiffel
21850 SAINT-APOLLINAIRE
R.C.S. Dijon 751 133 091

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 02/11/2021, il résulte qu'à la même date, le siège social a été transféré au 4 ter rue du Zéphyr - Château d'Olonne - 85180 LES SABLES D'OLONNE. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis.
L2102280

Notaires

A. NICOLARDOT - JM. SEGURA - L. VAZQUEZ

Notaires associés
36 rue Ledru Rollin - BP 37371
21073 DIJON CEDEX

SCI JEAN ET DANIELLE SPAHR

Société civile
au capital de 150.000,00 €uros
Siège social :
4 et 6 rue des Carrières
21260 SELONGEY
SIREN 424 078 525
R.C.S. Dijon

Aux termes de l'acte de donation-partage du 21/12/2020 reçu par Me SEGURA il a été décidé de transférer - à effet du même jour - le siège social à POLLIONNAY (69290), 331 chemin de la Rivière.
En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de LYON désormais compétent à son égard.
Les articles 4 et 14 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis, le notaire.
L2102430

LCS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000,00 €uros
Siège social :
45 boulevard de la Motte
21800 QUETIGNY
509 461 471 R.C.S. Dijon

Les associés réunis en assemblée générale extraordinaire en date de 9 novembre 2021 ont décidé de transférer le siège social de la société ainsi qu'il suit :
ANCIENNE ADRESSE : 45 boulevard de la Motte - 21800 QUETIGNY.
NOUVELLE ADRESSE : 21 rue des Cousis - 21800 QUETIGNY.
Corrélativement, l'article suivant des statuts a été modifié de la façon suivante :
ARTCLE 4 : SIEGE SOCIAL (Nouvelle rédaction)
Le siège social de la société est fixé : 21 rue des Cousis - 21800 QUETIGNY
Le reste est sans changement.
R.C.S. DIJON.
Pour avis.
L2102354

VABA

Sigle : SCI
Société civile immobilière
au capital de 2.000 €uros
Siège social :
55 boulevard Thiers
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 799 711 197

Avis de modification d'objet social

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 20 octobre 2021, l'objet de la société a été modifié à compter du 9 novembre 2021 comme suit :
ANCIEN OBJET : Acquisition, gestion et plus généralement, exploitation par bail, location de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.
NOUVEL OBJET : Acquisition, gestion et plus généralement, exploitation par bail, location ou sous-location de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Valérie Fauguet Sadon.
L2102358

FIDAL

SOCIETE D'AVOCATS
2, rue Paul Chevret - 01100 OYONNAX

TRAVAUX PUBLICS VIGOT

Société par actions simplifiée
au capital de 857.145 €uros
Siège social :
Le Champ des Cannes
21200 BEAUNE
380 073 890 R.C.S. Dijon

Avis de modification

Suivant délibérations de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle en date du 30 Septembre 2021, le mandat du Commissaire aux Comptes suppléant, Monsieur Franck SADOINE, domicilié professionnellement à DIJON (21000), 37 B, avenue Françoise Giroud, n'a pas été renouvelé.
Le mandat de la société LDS AUDIT dont le siège est à DIJON (21000), 37 B, avenue Françoise Giroud, Commissaire aux comptes, a été renouvelé pour trois exercices, et ce dans le cadre d'une mission AUDIT LEGAL PETITES ENTREPRISES dite «ALPE».
Pour avis.
L2102453

LEGI Société d'avocats CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

VALMALIE

Société civile
au capital de 1.260.000 €uros
Siège social :
17 rue du Meix Boulier
21160 PERRIGNY LES DIJON
904 074 531 R.C.S. Dijon

Par décisions unanimes des associés en date du 06/11/2021, les associés ont nommé en qualité de co-gérante Madame Karine PERROT, demeurant 17 rue du Meix Boulier - 21160 PERRIGNY LES DIJON, pour une durée illimitée à compter du 6 novembre 2021. Modification au R.C.S. de DIJON.
L2102426

SEUTET & AVOCATS
LA SYNERGIE EN DROIT DES AFFAIRES

35 rue Louis de Broglie
21000 DIJON

GENARIO

SAS au capital de 13.000 €uros
Siège social :
13 rue Auguste Frémiet
21000 DIJON
851 432 229 R.C.S. Dijon

Par décision unanime des associés en date du 05/07/2021, il a été décidé de nommer HOLDING DEFENDI, SARL, au capital de 500 €, ayant son siège social 18 avenue Foch - 21000 DIJON, 899 734 750 R.C.S. DIJON, en qualité de président en remplacement de Monsieur David DEFENDI, à compter du 01/07/2021.
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis.
L2102465

VG Conseil

SELARL VG CONSEIL

Valérie GROSJEAN
Michael BOUROTTE
Avocats
10 rue Jean Giono - 21000 DIJON

GP2

SARL au capital de 20.000 €uros
Siège social :
AHUY (21)
11 rue des Grandes Varennes
R.C.S. Dijon 538 558 602

Par démission du 24/06/2021 : GÉRANCE : ANCIENNE MENTION : Clément PARMENTIER, 8 rue de la Bergerie à NORGES LA VILLE (21) ; Cyril, André GUYON, 32 rue Champs Moreaux à DAIX (21). NOUVELLE MENTION : Clément PARMENTIER, précité.
Pour avis : La gérance.
L2102444

LEGI Société d'avocats CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

M.A.S DEVELOPPEMENT

SARL au capital de 10.000 €uros
Siège social :
5A boulevard Eugène Spuller
21000 DIJON
820 364 149 R.C.S. Dijon

Par décisions des 18 et 21/10/2021, les associés, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, ont décidés à l'unanimité. 1. La transformation de la société en SC à compter de cette même date, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. 2. De modifier l'objet social : Acquisition, administration, gestion et vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; Gestion et administration du portefeuille de participations, de placements et de son patrimoine en général, animation et coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée et les prestations de services et conseils y afférents ; Acquisition, administration, gestion et vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers. 3. Michel MILLARD, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation. Sous sa nouvelle forme, la société est gérée par Michel MILLARD, demeurant 5A boulevard Eugène Spuller - 21000 DIJON. 4. De réduire le capital social d'une somme de 500 € pour être ramené de 10.000 € à 9.500 € par rachat et annulation de 5 parts sociales. Le capital social est réduit à la somme de 9.500 € divisé en 95 parts de 100 € chacune. Mention R.C.S. DIJON.
Pour avis.
L2102443

SYSTHEMIS CONSEIL
Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

ZAHRA

Société par actions simplifiée
au capital de 6.000 €uros
Siège social :
5 Place Bossuet
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 898 497 821

Avis de modification

Par PV du 17/11/21, il a été pris acte de la démission de M. Tarik ARIF en qualité de président à compter du 17/11/21 et décidé de le remplacer par la société Groupe R, SARL, ayant son siège social 2025 Route de Gray 21850 SAINT-APOLLINAIRE, RCS DIJON 901 993 485, pour une durée indéterminée à compter du 17/11/21. Il a également été pris acte de la démission de Mme Adeline GILBERT en qualité de directeur général à compter du 17/11/21 et il a été décidé de ne pas pouvoir à son remplacement. Il a également été décidé le transfert du siège social de la Société au 94 rue des Godrans - 21000 DIJON à compter du 17/11/21 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :
Ancienne mention : 5 Place Bossuet 21000 DIJON.
Nouvelle mention : 94 rue des Godrans - 21000 DIJON.
Il a également été décidé de modifier la dénomination sociale et donc l'article 3 des statuts comme suit : « POK & BOWL DIJON ».
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis, le président.
L2102470

In Extenso
Experts-Comptables

DOMAINE GUY BOCARD

SCEA au capital de 5.000 €uros
Siège social :
4 rue de Mazeray
21190 MEURSAULT
R.C.S. Dijon 533 794 533

Démission de co-gérant

L'Associée unique en date du 01/09/2021 a révoqué Mme Julie SIMARD demeurant à 3 rue du Mont 21190 MELOISEY de ses fonctions de co-gérante à cette même date.
Mention sera faite au RCS de DIJON
L2102474

FIDAL

Société d'Avocats
Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

GAFIC

Société coopérative à forme anonyme
à capital variable
Siège :
9 Rue Ampère 21110 GENLIS
320 944 788 R.C.S. Dijon

Aux termes de l'assemblée générale du 15 juin 2021, il a été pris acte de :
- La démission de Mr Laurent HIE et de Mr Maxine MARTINI de leur fonction d'administrateur ;
- La démission d'office de Mr Christophe UTTER de ses fonctions d'administrateur avec effet au 01/10/2019.
L2102476

In Extenso
Experts-Comptables

DOMAINE GUY BOCARD

SCEA au capital de 5.000 €uros
Siège social :
4 rue de Mazeray - 21190
MEURSAULT
R.C.S. Dijon 533 794 533

Avis de transfert de siège

Lors des décisions de l'associée unique du 27/10/2021, il a été décidé de transférer le siège social, à compter de cette même date, du 4 rue de Mazeray - 21190 MEURSAULT au 10 place du Murger - 21190 MEURSAULT. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis,
Le représentant légal.
L2102478

GROUPE GEOTEC

SAS
au capital de 12.604.499 €uros
Siège social :
9 boulevard de l'Europe
21800 QUETIGNY
520 978 974 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 10 novembre 2021, l'assemblée générale mixte des ac-tionnaires de la société Groupe GEOTEC a décidé la réalisation d'une réduction du capital social non motivée par des pertes pour un montant nominal de 105.862 € par voie de rachat d'actions.
Le procès-verbal de cette assemblée générale sera déposé au greffe du tribunal de commerce de DIJON à l'issue du présent avis.
L2102485

PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIFS

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la fin de la procédure de redressement judiciaire de :
SAS URBAN FOODS
R.C.S. DIJON 828 016 493 - Restauration de type rapide - 61 rue d'York - 21000 Dijon.
Le greffier.
L2102521

FUSION

LEGA SPHERE AVOCATS
2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

BFC3D

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 €uros
Siège Social :
15 rue du Professeur Louis Neel
21121 FONTAINE LES DIJON
R.C.S. Dijon 832 897 052

Avis de fusion

1) Par convention sous seing privé, à QUETIGNY, du 28/06/21, BFC3D et R3C ont établi un projet de fusion, aux termes duquel R3C faisait apport, à titre de fusion à BFC3D sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de R3C devant être dévolue à BFC3D dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion. 2) Cette fusion a été approuvée par décisions des associés de chaque société en date du 03/09/2021. BFC3D étant propriétaire depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon, de la totalité des parts sociales émises par R3C, la fusion n'entraîne pas d'augmentation de capital et ladite société absorbée se trouvera immédiatement dissoute sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. 3) Juridiquement, la fusion a pris effet le 28/06/2021. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/01/21, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par R3C depuis le 01/01/21 et le 28/06/21 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de BFC3D et considérées comme accomplies par elle. 4) En conséquence aux termes des décisions unanimes en date du 03/09/2021, les associés de BFC3D ont décidé de modifier l'article 6 des statuts, ce qui entraîne l'ajout de l'alinéa suivant : ARTICLE 6 - APPORTS Par décisions du 3 septembre 2021, la collectivité des associés a approuvé la fusion par voie d'absorption de la société R3C au capital de 3.000 €, immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le numéro 800003600, dont le siège social est situé 21 rue de Cracovie - 21850 SAINT APOLLINAIRE, dont elle détenait déjà toutes les parts. En conséquence, l'opération ne s'est traduite par aucune augmentation de capital de la société. Les actifs apportés se sont élevés à 176.845 €, et le passif pris en charge par BFC3D s'élevant à 134.575 € le mali technique de fusion s'est élevé à 163.040 €.
Pour avis.
L2102463

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Côte d'Or

POURSUITE D'ACTIVITE

In Extenso
Experts-Comptables

SOCIETE BREON

SARL au capital de 150.000 €uros
Siège social :
10 place du Murger - 21190
MEURSAULT
R.C.S. Dijon 484 055 256

AVIS DE NON DISSOLUTION

L'associée unique en date du 30/07/2021 statuant dans le cadre de l'article L.223-42 du code de commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société, malgré la perte de plus de de la moitié du capital social. Les formalités seront effectuées au R.C.S. de DIJON.

Pour avis, Le Représentant Légal.

L2102456

SARIMMO

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000,00 €
Siège social :
7 rue Henri Vincenot
21850 SAINT APOLLINAIRE
851 918 961 R.C.S. Dijon

Suivant décisions de l'associé unique du 26 février 2021 :

- L'associé unique, statuant dans Je cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis, la gérance.

L2102495

DISSOLUTION DE SOCIETE

LEGA SPHERE AVOCATS
2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

R3C

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 €uros
Siège Social :
21 rue de Cracovie
21850 SAINT APOLLINAIRE
R.C.S. Dijon 800 003 600

Avis de dissolution

Aux termes des décisions du 03/09/2021, l'associée unique a approuvé le traité de fusion du 28/06/21, prévoyant l'absorption de R3C par BFC3D, société par actions simplifiée au capital de 50.000 €, 832 897 052 R.C.S. DIJON, dont le siège social est situé 15 rue du Professeur Louis Neel - 21121 FONTAINE LES DIJON. En conséquence, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de R3C, son passif étant pris en charge par la société absorbante. BFC3D étant propriétaire depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon, de la totalité des parts sociales émises par R3C, la fusion n'entraîne pas d'augmentation de capital. L'acte des décisions unanimes des associés de BFC3D, Société absorbante, du 03/09/2021, ayant approuvé la fusion, la fusion et la dissolution de R3C sont devenues définitives à cette date.

Pour avis, le représentant légal.

L2102460

LE FLODI

SCI en liquidation
au capital de 7.622,45 €uros
Siège social :
6 rue de la Renouille
21600 LONGVIC
Siège de liquidation :
13 impasse Maréchal de Saulx Tavannes
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 404 572 240

Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 27/10/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27/10/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Philippe LE FLOCH, demeurant 13 impasse Maréchal de Saulx Tavannes - 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 13 impasse Maréchal de Saulx Tavannes - 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

L2102437

SCCV SAINT EXUPERY

Société civile en liquidation
Au capital de 1.000 €uros
36 avenue Franklin Roosevelt
BP 57630 - 21076 DIJON CEDEX
749 815 668 R.C.S. Dijon

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 5 novembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Christian THOMAS, président de la SAS CRC CONSEILS dont le siège social est 1 rue de la Petite Fin - 21121 FONTAINE LES DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au 36 avenue Franklin Roosevelt, BP 57630 - 21076 DIJON CEDEX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis.

L2102441

CLOTURE DE LIQUIDATION

DE KROES FRANCE

Liquidation

L'AGO du 08/11/2021 de la société DE KROES FRANCE (SARL en liquidation au capital de 7.500 €, ayant son siège social et de liquidation Route de Pont - 21140 SEMUR EN AUXOIS, immat 482 939 949 R.C.S. DIJON), a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Harold ELISEN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Dépôt au R.C.S. de DIJON.

L2100168

LE FLODI

SCI en liquidation
Au capital de 7.622,45 €uros
Siège social :
6 rue de la Renouille
21600 LONGVIC
Siège de liquidation :
13 impasse Maréchal de Saulx Tavannes
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 404 572 240

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 08/11/2021 au 13 impasse Maréchal de Saulx Tavannes - 21000 DIJON a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Philippe LE FLOCH, demeurant 13 impasse Maréchal de Saulx Tavannes - 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

L2102438

MODERNE D'ANTAN

SELARL en liquidation
au capital de 2.000,00 €uros
Siège social et de la liquidation :
15 rue de la Combe - 21 LANTENAY
R.C.S. Dijon 849 344 569
et SIRET 849 344 569 00017

Clôture de la liquidation

AGE de clôture du 31 mars 2021, réunie 15 rue de la Combe - 21 LANTENAY, ayant approuvé les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.

Liquidateur : Caroline MICHON, 15 rue de la Combe - 21 LANTENAY.

Les comptes du liquidateur sont déposés au greffe du R.C.S. de DIJON (21).

Pour avis : Le liquidateur.

L2102447

LEGATIS DIJON/QUETIGNY

SCEA DOMAINE DES CIGOGNES

Société civile d'exploitation agricole
en liquidation
au capital de 1.524,49 €uros
Siège social :
21510 AIGNAY LE DUC
Siège de la liquidation :
Ferme de Champigny
21510 ETALANTE
Liquidateur :
Monsieur Michel MAGERAND
Ferme de Champigny
21510 ETALANTE
341 939 130 R.C.S. Dijon

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 31/07/2021, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Le liquidateur.

L2102451

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.80.68.25.55

LEGA SPHERE AVOCATS
2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

SCI ADP IMMO

Dénomination : ADP IMMO. Forme : SCI en liquidation. Capital social : 2.000 €uros. Siège social : 20 rue Jean-François Champollion - 21200 BEAUNE. 791 342 561 R.C.S. Dijon. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2 août 2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur David CASSAGNE demeurant Quinta da Cascata - Estrada do Apeadeiro - Pata de Baixo - 8200-592 ALBUFEIRA - PORTUGAL et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du R.C.S. de DIJON.

Le liquidateur.

L2102492

TRIBUNAUX DE COMMERCE

CHATEAU DE SAULON SAS

265 Allée du Royans - 26300 Bourg de Péage. R.C.S. Romans Sur Isère : 831 874 201. Établissement secondaire à DIJON : 831 874 201 - 2019 B 235. ACTIVITE : exploitation de tout établissement hôtelier ou de restauration. Jugement du tribunal de commerce de ROMANS en date du 16/11/2021 arrêtant le plan de sauvegarde. Commissaire à l'exécution du plan : SELARL AJ PARTENAIRES agissant par Me Didier LAPIERRE ou Me Ludivine SAPIN 18 rue Jacquemart - 26100 ROMANS SUR ISERE.

L2102502

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé le plan de sauvegarde de :

BORN TO QUILT (SARL)

R.C.S. DIJON 528 625 353 - Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé - Chazelle l'Echo - 21390 FONTANGY

Mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT - 5 RUE DOCTEUR CHAUSSIER - 21000 DIJON

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Le greffier

L2102504

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé le plan de continuation de :

CORINNE RICHARD (SARL)

R.C.S. DIJON 838 892 354 - Entretien et réparation de véhicules automobiles légers - 20 rue Henry Jurien-de-la-Gravière - 21520 VEUXHAULLES SUR AUBE.

Le greffier.

L2102522

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé le plan de continuation de :

H2O (HOLDING HAMER OLIVER) (SARL)

R.C.S. DIJON 753 243 500 - Activités des sociétés holding - 7B boulevard Gustave Eiffel -21600 Longvic

Commissaire à l'exécution du plan Maître Jean Joachim BISSIEUX - 2 B RUE MARBOTTE - 21079 DIJON.

Le greffier.

L2102523

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé le plan de continuation de :

ETA ROSE (SARL)

R.C.S. DIJON 837 824 085 - Activités de soutien aux cultures - 18 rue du Tour des Fosses - 21210 Saulieu.

Commissaire à l'exécution du plan SELARL MP ASSOCIÉS représentée par Maître Thibaud POINSARD - 19 avenue Albert CAMUS - 21000 Dijon.

Le greffier.

L2102524

CLOTURE POUR INSUFFISANCE

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

DETOT 2005 (SCI)

R.C.S. DIJON 499 750 479. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. 2 bis rue du Général Joubert - 21000 DIJON.

Le Greffier.

L2102392

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

FERNANDES ALFREDO (SARL)

R.C.S. DIJON 490 448 438. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. 20 rue Sainte-Claire Deville - 21000 DIJON.

Le Greffier.

L2102393

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

B.T. LIMOUSINE (SAS)

R.C.S. DIJON 812 250 538. Transports de voyageurs par taxis. 1 rue du Moulin - 21200 RUFFEY LÈS BEAUNE.

Le Greffier.

L2102394

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

HORIZON 2 (SAS)

R.C.S. DIJON 751 597 550. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. 7 rue d'Ouche - 21130 CHAMPDÔTRE.

Le Greffier.

L2102395

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

JACQUES (SARL)

R.C.S. DIJON 437 616 477. Mécanique générale. Les Prés Hauts - 21150 POUILLENAY.

Le Greffier.

L2102396

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

JUANNE MONTRES (SARL)

R.C.S. DIJON 408 968 220. Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé. Allée de la Cascade, Local Nr 60, Centre commercial la toison d'or - 21000 DIJON.

Le Greffier.

L2102397

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

SAS GARAGE GREMEAU (SAS)

R.C.S. DIJON 015 752 405. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. 107 avenue Roland Carraz - 21300 CHENÔVE.

Le Greffier.

L2102398

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

JB RESTAURATION (SARL)

R.C.S. DIJON 835 318 866. Restauration traditionnelle. 1 rue de la Poste - 21200 SAINTE MARIE LA BLANCHE.

Le Greffier.

L2102399

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

FORMATION & MAINTENANCE INFORMATIQUE (SASU)

R.C.S. DIJON 802 270 892. Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé. 6 rue de Dijon - 21560 COUTERNON.

Le Greffier.

L2102400

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

GIRARDOT Sandrine

R.C.S. DIJON 814 645 016. Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement. 71 rue des Rotondes - 21000 DIJON.

Le Greffier.

L2102401

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

L.S.M.F (SARL)

R.C.S. DIJON 884 852 773. Commerce de détail d'équipements automobiles. 17 avenue de la Gare - 21910 SAULON LA CHAPELLE.

Le Greffier.

L2102402

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

CHINE ANTIQUE (EURL)

R.C.S. DIJON 510 040 298. Commerce de détail de biens d'occasion en magasin. 3 rue Jeannin - 21000 DIJON.

Le Greffier.

L2102403

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

L'ATELIER PRESSING (SARL)

R.C.S. DIJON 812 996 882. Blanchisserie-teinturerie de détail. 4 rue Guillaume Tell - 21000 DIJON.

Le Greffier.

L2102404

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

APEX AIRCRAFT (SAS)

R.C.S. DIJON 016 350 522. Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers. 1 route de Troyes - 21121 DAROIS.

Le Greffier.

L2102405

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

AUTO BOURGOGNE 21 (SAS)

R.C.S. DIJON 830 167 615. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. 12 rue Champeau - 21850 SAINT APOLLINAIRE.

Le Greffier.

L2102406

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

AUX GOURMANDISES DE BELLENEUVE (SARL)

R.C.S. DIJON 839 522 489 - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - 13 rue du Mont - 21310 Belleneuve.

Le greffier.

L2102527

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Côte d'Or

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

BG INTERIM OOD

Activités des sièges sociaux - 24 rue du Châtaignier - 21170 Saint-Usage.

Le greffier.

L2102528

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

FONCIERE FRANCOIS BRUGERE

R.C.S. DIJON 310 416 078 - Administration d'immeubles et autres biens immobiliers - 17 rue Pasteur - 21000 Dijon.

Le greffier.

L2102529

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

DMJP DAUPHINE (SARL)

R.C.S. DIJON 848 264 685 - Restauration traditionnelle - 15 rue Dauphine - 21000 Dijon.

Le greffier.

L2102530

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la liquidation judiciaire de :

ENTREPRISE SHEQIRI (SARL)

R.C.S. DIJON 792 357 212. Travaux de plâtrerie. 4 rue du Docteur Quignard - 21000 DIJON étendue à M. SHEQIRI Ibrahim, 75 bis avenue du drapeau - 21000 DIJON. Date de cessation des paiements : 01/06/2018.

Liquidateur : SELARL MP ASSOCIÉS, représentée par Maître Thibaud POINSARD, 19 avenue Albert Camus - 21000 DIJON.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

Le greffier.

L2102387

FRANCE LOISIRS SAS

31 rue du Val de Marne - 75013 Paris 13e Arrondissement. R.C.S. PARIS : 702 019 902. Établissement secondaire à DIJON : 702 019 902 - 93 B 554. ACTIVITE : Commerce de détail de livres, disques, jeux, cassettes, papeterie, photos et tous produits ou services se rapportant aux loisirs en général.

Par jugement en date du 25-10-2021, le tribunal de commerce de PARIS a prononcé la résolution du plan de redressement et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sur déclaration de cessation des paiements sous le numéro p202101611, date de cessation des paiements le 29-09-2021, et a désigné juge commissaire M. Laurent Caniard, juge commissaire suppléant M. Dominique-Paul Vallée, liquidateur SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'hôtel de ville - 92200 NEUILLY SUR SEINE et la SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis -75479 PARIS cedex 10, . Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au BODACC du présent jugement. Avec poursuite d'activité jusqu'au 25/01/2022, administrateurs, SELARL FHB en la personne Me Hélène Bourbouloux, 176 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE et la SCP THEVENOT PARTNERS administrateurs judiciaire en la personne de Me Aurelia Perdereau, 42 rue de Lisbonne 75008 PARIS.

Les créanciers sont avises d'avoir à déclarer leurs créances au liquidateur sus désigné dans les deux mois à compter de la publication du présent jugement au BODACC.

L2102421

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la liquidation judiciaire de :

L2M RENOVATION (SARL)

R.C.S. DIJON 808 619 381. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. 5 route de Mirebeau - 21310 BLAGNY SUR VINGEANNE. Date de cessation des paiements : 01/09/2021.

Liquidateur : Maître Jean Joachim BISSIEUX, 2 B rue Marbotte - 21079 DIJON.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

Le greffier.

L2102385

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la liquidation judiciaire de :

HTD (SARL)

R.C.S. DIJON 440 781 342. Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a. Domaine de la Combe - 21160 CORCELLES LES MONTS. Date de cessation des paiements : 21/03/2020.

Liquidateur : SELARL MP ASSOCIÉS, représentée par Maître Thibaud POINSARD, 19 avenue Albert Camus - 21000 DIJON.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

Le greffier.

L2102386

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la liquidation judiciaire de :

GLT LINE (SAS)

R.C.S. DIJON 893 645 622. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. 21 rue de Cracovie - 21850 SAINT APOLLINAIRE. Date de cessation des paiements : 25/10/2021.

Liquidateur : SELARL MP ASSOCIÉS, représentée par Maître Thibaud POINSARD, 19 avenue Albert Camus - 21000 DIJON.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

Le greffier.

L2102388

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

IMMO 2 A (SARL)

R.C.S. DIJON 381 957 638 - Agences immobilières - 66 rue Monge - 21000 DIJON - Date de cessation des paiements : 16/05/2020.

Le greffier.

L2102508

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la liquidation judiciaire de :

ABS STAR (SAS)

R.C.S. DIJON 822 854 428. Travaux de menuiserie bois et PVC. 10 avenue Foch Immeuble le Mazarin, Lba centre d'Affaires - 21000 DIJON. Date de cessation des paiements : 31/08/2021.

Liquidateur : Maître Jean Joachim BISSIEUX, 2 B rue Marbotte - 21079 DIJON.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

Le greffier.

L2102384

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

LES TOILES HEBERGEMENT EPHEMERE (SARL)

R.C.S. DIJON 881 596 407 - Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques - 29 rue des Aumônes - 21200 Beaune - Date de cessation des paiements : 15/05/2021.

Le greffier.

L2102510

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la liquidation judiciaire de :

SARL BODY LIFT (SARL)

R.C.S. DIJON 881 244 479. Soins de beauté. 37 rue Général Fauconnet - 21000 DIJON. Date de cessation des paiements : 13/10/2021.

Liquidateur : SELARL MP ASSOCIÉS, représentée par Maître Thibaud POINSARD, 19 avenue Albert Camus - 21000 DIJON.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

Le greffier.

L2102389

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la liquidation judiciaire de :

RECYCLAGE PIECES POTS METAUX (SARL)

R.C.S. DIJON 504 880 519. Récupération de déchets triés. 12 rue Georges Clémenceau - 21410 BAULME LA ROCHE. Date de cessation des paiements : 10/09/2021.

Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT, 5 rue Docteur Chaussier - 21000 DIJON.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

Le greffier.

L2102390

Par jugement en date du 09/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la liquidation judiciaire de :

SIRAC DIJON (SARL)

R.C.S. DIJON 812 194 926. Autre mise à disposition de ressources humaines. 14 rue du Golf - 21800 QUETIGNY. Date de cessation des paiements : 22/09/2021.

Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT, 5 rue Docteur Chaussier - 21000 DIJON.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

Le greffier.

L2102391

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

GSA DISTRIBUTION (SAS)

R.C.S. DIJON 813 445 624 - Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a. - 13 rue Lafayette - 21130 Auxonne - Date de cessation des paiements : 01/11/2021

L2102509

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

Eric GUICHARD

R.C.S. DIJON 337 506 992 - Commerce de gros d'équipements automobiles - 13 chemin de Marmot - Zone Artisanale 21800 - Crimolois - Date de cessation des paiements : 09/03/2020

Liquidateur Maître Jean Joachim BISSIEUX - 2 B RUE MARBOTTE - 21079 DIJON.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2102511

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la conversion en liquidation judiciaire de

AMENAGEMENT V.R.D. COTE D'OR (SAS)

R.C.S. DIJON 823 381 843 - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - 5 Rue de l'Enclume 21800 QUETIGNY.

Liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT - 5 rue Docteur Chaussier - 21000 DIJON.

Le greffier.

L2102526

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

FACECO (SC)

R.C.S. DIJON 753 880 699 - Activités des sociétés holding - 12 rue du Golf - 21800 Quetigny - Date de cessation des paiements : 31/12/2020.

Le greffier.

L2102512

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

B.C.I.F. (SARL)

RCS DIJON 441 504 313 - Formation continue d'adultes - 12 rue du Golf - 21800 Quetigny - Date de cessation des paiements : 31/12/2020.

Le greffier.

L2102513

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

B.C.I.F. ADMINISTRATIONS COLLECTIVITES (SARL)

R.C.S. DIJON 442 335 212 - Formation continue d'adultes - 12 rue du Golf 21800 Quetigny - Date de cessation des paiements : 31/12/2020.

Le greffier.

L2102514

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

UTILIMOTORS (SAS)

RCS DIJON 811 238 039 - Entretien et réparation de véhicules automobiles légers - 7 rue du Champ aux Pierres 21850 Saint-Apollinaire - Date de cessation des paiements : 16/05/2021.

Liquidateur SELARL MP ASSOCIÉS représentée par Maître Thibaud POINSARD - 19 avenue Albert CAMUS - 21000 Dijon

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2102516

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

JG RENOV (SARL)

R.C.S. DIJON 441 822 939 - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - «En Vougeot» 21910 Barges - Date de cessation des paiements : 09/03/2020 .

Liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT - 5 RUE DOCTEUR CHAUSSIER - 21000 DIJON .

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

L2102517

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la conversion en liquidation judiciaire de :

MONTUELLE (SARL)

R.C.S. DIJON 800 089 435 - Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation - 63 RN 74 - 21700 Corgoloin.

Liquidateur Maître Jean Joachim BISSIEUX - 2 B rue Marbotte - 21079 DIJON.

Le greffier.

L2102525

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de redressement judiciaire de :

HOPGOOD MATHIEU

RM 811220235 - Fabrication de meubles - 6D chemin des Ecluses - 21150 MARIGNY LE CAHOUET - Date de cessation des paiements : 30/09/2021.

Le greffier.

L2102506

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de redressement judiciaire de :

SASU SEDRAT ETANCHEITE (SAS)

R.C.S. DIJON 819 590 357 - Travaux d'étanchéification - 2 allée de Bastia - 21000 DIJON - Date de cessation des paiements : 31/03/2021. Mandataire judiciaire Maître Jean Joachim BISSIEUX 2 B RUE MARBOTTE 21079 DIJON. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Le greffier.

L2102505

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de redressement judiciaire de :

MISS WAFFLE (SARL)

R.C.S. DIJON 830 167 607 - Restauration de type rapide - 3 chemin du Château - 21110 MAGNY SUR TILLE - Date de cessation des paiements : 30/12/2020. Mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT - 5 RUE DOCTEUR CHAUSSIER - 21000 DIJON.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Legreffier.

L2102507

Par jugement en date du 16/11/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la fin de la procédure de redressement judiciaire de :

CAMAVA PRESSING (SAS)

R.C.S. DIJON 832 972 368 - Blanchisserie-teinturerie de détail - 49 rue Jean-Jacques Rousseau - 21000 DIJON.

Le greffier.

L2102518

INTERDICTION DE GERER

BIDAULT SARL

66, Avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS 8e arrondissement. R.C.S. PARIS : 399 657 956. Etablissement secondaire à DIJON : 399 657 956 - 95 B 52. ACTIVITE : Fabrication de charpentes et menuiseries. Par Jugement en date du 09/11/2021, le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler directement ou indirectement toute entreprise commerciale, artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale pour une durée de 7 ans à l'encontre de M. Erwan LEU né le 28/09/1977 à Bordeaux gérant de la SARL à associé unique BIDAULT en liquidation judiciaire depuis le 07.02.2019.

L2102436

FAILLITE PERSONNELLE

BIDAULT SARL

66, Avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS 8e arrondissement. R.C.S. PARIS : 399 657 956. Établissement secondaire à DIJON : 399 657 956 - 95 B 52. ACTIVITE : Fabrication de charpentes et menuiseries. Par jugement en date du 09.11.2021, le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé la faillite personnelle pour une durée de 7 ans de M. FRANCOIS Christophe né le 16/06/1977 à Bühl - ALLEMAGNE - gérant de la SARL à associé unique BIDAULT en liquidation judiciaire depuis le 07.02.2019 - Mandataire liquidateur : SELAFA MJA en la personne de Me Lucile Jouve - 102 rue du Faubourg Saint-Denis - 75479 PARIS cedex 10. Les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances au liquidateur sus désigné dans les deux mois à compter de la publication du présent jugement au BODACC.

L2102434

AVIS ADMINISTRATIF

PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

Liberté
Égalité
Fraternité

PREFET DE LA CÔTE D'OR

Avis de consultation du public

Société S.A.S. IMMALDI ET COMPAGNIE

Installations classées

Projet d'extension et d'exploitation d'un bâtiment logistique existant

COMMUNE DE BEAUNE (21200)

Par arrêté préfectoral N°11121 en date du 10 novembre 2021, une consultation du public sera ouverte du mardi 14 décembre 2021 au jeudi 11 janvier 2022 inclus en mairie de BEAUNE (21200) sur la demande présentée le 21 juillet 2021 et complétée le 29 septembre 2021 par M. Jean-Louis HOUDARD, Directeur support opérationnel projet de la S.A.S. IMMALDI ET COMPAGNIE dont le siège social est situé 13 RUE Clément Ader à DAMMARTIN-EN-GOEL (77230) en vue d'obtenir le régime d'enregistrement pour l'extension et l'exploitation d'un centre logistique existant sur le territoire de la commune de BEAUNE (21200), 1 rue Lavoisier.

CONSULTATION DU DOSSIER (Du 14/12/2021 au 11/01/2022)

- sur support papier, en mairie de BEAUNE (21200) du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et le vendredi 24 décembre et 31 décembre de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

- sur support papier à la Préfecture de la Côte d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30

- en version numérique sur le site internet de la préfecture pendant toute la durée de la consultation : http://www.cote-dor.gouv.fr/rechercher-par-commune-a2370.html

OBSERVATIONS FORMULEES PAR LE PUBLIC (Du 14/12/2021 au 11/01/2022)

- sur un registre ouvert à cet effet, en mairie de BEAUNE (21200), aux jours et heures d'ouverture au public indiqués ci-dessus

- par voie postale adressées au préfet à l'adresse : Préfecture de la Côte d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE - 53 rue de la Préfecture - 21041 Dijon Cedex

- par voie électronique à l'adresse mail : pref-icpe3@cote-dor.gouv.fr

AUTORITE COMPETENTE

Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour prendre une décision d'enregistrement. L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L.521-7 du code de l'environnement ou d'un arrêté préfectoral de refus.

Pour le Préfet,
La Cheffe du pôle environnement et urbanisme,
Signé : E. MORI.

L2102455

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Côte d'Or

PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

Avis d'enquête publique

Modification de la déclaration d'utilité publique du captage « source en l'Oise» situé à VALFORET

Par arrêté préfectoral du 17 novembre 2021 une enquête publique sera ouverte du mercredi 8 décembre 2021 à 10h au mercredi 22 décembre 2021 à 16h, soit 15 jours, sur les communes de VALFORET et CHAMBOEUF portant sur la modification de l'arrêté préfectoral du 28 avril 2015 portant déclaration d'utilité publique (DUP) de la dérivation des eaux et de l'instauration des périmètres de protection du captage « source en l'Oise » situé à VALFORET (anciennement QUEMIGNY-POISOT), en vue de l'utilisation, du traitement et de la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine au profit de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

La modification porte sur les prescriptions en périmètre de protection rapprochée du captage « source en l'Oise » et plus particulièrement sur la suppression de l'interdiction générale et absolue de construire dans ce périmètre.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté dans les mairies de VALFORET (locaux de l'ancienne mairie de Clémencey - 1 rue Amont - 21220) et CHAMBOEUF (30 grande rue - 21220) et les observations pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies.

Les observations écrites pourront également être adressées avant la clôture de l'enquête à la commissaire enquêtrice, Mme Annie DUROUX, attaché d'administration en retraite, aux mairies de VALFORET et CHAMBOEUF, ainsi que par voie dématérialisée à l'adresse suivante :

ddt-ser-pe@cote-dor.gouv.fr au plus tard le 22 décembre 2021 à 16h.

De plus, la commissaire enquêtrice recevra les observations de toutes les personnes intéressées à la mairie de VALFORET les mercredi 8 décembre 2021 de 10h à 12h et mercredi 22 décembre 2021 de 14h à 16h, et à la mairie de CHAMBOEUF le jeudi 16 décembre 2021 de 16h à 18h.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice soit dans les mairies de VALFORET et CHAMBOEUF, soit à la préfecture de la Côte-d'Or - direction départementale des territoires - 57 rue de Mulhouse à Dijon.

Pour la directrice départementale des territoires,
La responsable du bureau police de l'eau,
Elise JACOB

L2102487

VOUS POUVEZ VOUS ABONNER EN UTILISANT LE BULLETIN ÉMIS À CET EFFET DANS CE JOURNAL

AVIS DIVERS

Notaires

OFFICE NOTARIAL DIJON CORDELIERS

Notaires associés
4 place des Cordeliers à DIJON

MME SUZANNE MAITRE

Avis de saisine de légataire universel
Délai d'opposition
Article 1007 du code civil
Article 1378-1 code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testaments olographes en date du 4 février 2016,

Madame Suzanne Marie Louise MAITRE, en son vivant retraitée, demeurant à CHENOVE

(21300) 46 boulevard Henri Bazin.

Née à DIJON (21000), le 6 mars 1932.

Veuve en secondes noces de Monsieur Raymond, Gérard GONZALEZ et non remariée.

Divorcée en premières noces de Monsieur Guy Charles François CAVIN par jugement du tribunal de grande instance de DIJON du 3 janvier 1962.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 6 septembre 2021.

A institué des légataires universels.

Ce testament olographe a été déposé au rang des minutes de Maître Sophie GOGUEY, notaire à DIJON suivant procès-verbal en date du 8 novembre 2021 dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal judiciaire de DIJON le 10 novembre 2021.

Aux termes d'un acte reçu par le même notaire, le 8 novembre 2021, Me Sophie GOGUEY a constaté la saisine du légataire universel.

Les oppositions pourront être formées auprès de la SAS OFFICE NOTARIAL DIJON CORDELIERS chargée du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis
Sophie GOGUEY

L2102427

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. WINDENBERGER Jean décédé le 29/09/2009 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0212004110/CM.

L2101709

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme LEBLANC Françoise épouse ARDIOT décédée le 08/10/2013 à DIJON (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218027269/CM.

L2101766

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme STEINMETZ Vve RANVIOT Suzy décédée le 28/01/2017 à POUILLY EN AUXOIS (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218027716/CM.

L2101767

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. ANIER Georges Raymond décédé le 14/01/2020 à Quetigny (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218062864/DS.

L2102407

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 14/10/2021 le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. CAVALLI JEAN-PIERRE décédé le 06/07/2019 à DIJON (21). Réf. 0218078408/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2102471

! ATTENTION !

BOUCLAGES DE FIN D'ANNÉE

Chers clients, en raison des Fêtes de fin d'année les bouclages des journaux seront avancés :

POUR LE JOURNAL DU 27 DÉCEMBRE 2021 :

Nous vous remercions de nous envoyer vos annonces

avant 18 heures, le jeudi 23 décembre 2021

POUR LE JOURNAL DU 3 JANVIER 2022 :

Nous vous remercions de nous envoyer vos annonces

avant 18 heures, le jeudi 30 décembre 2021

Merci de votre compréhension

Toute l'équipe vous souhaites de très bonnes Fêtes de fin d'année

ABONNEZ-VOUS !

- 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- VERSION NUMÉRIQUE
- SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

À partir de 40€* VERSION PAPIER + NUMÉRIQUE

NOS OFFRES D'ABONNEMENT

☐ Je m'abonne pour 1 an au prix de 40 €*
*(*offre valable uniquement avec prélèvement automatique, par tacite reconduction annuelle sauf avis contraire de votre part 1 mois avant la date d'échéance de votre abonnement (joindre un RIB))*

☐ Je m'abonne pour 1 an au prix de 48,30 €**

☐ Je m'abonne pour 2 ans au prix de 70 €**

☐ Je m'abonne pour 3 ans au prix de 110 €**

(**Virement - Mandat - CB - Chèque à l'ordre du Journal du Palais)

Offres valables jusqu'au 31/12/2021

Comment nous avez-vous connus ?

☐ Emailing ☐ Bouche à oreille
☐ Réseaux sociaux ☐ Internet
☐ Autre (préciser) : _____

N° d'abonné (si déjà abonné) : JP _____

Société : _____

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Activité : _____

Signature :

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À : Journal du Palais - Service abonnement - 2B Avenue de Marbotte – 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 – abonnement.jdp@forumeco.fr - www.journal-du-palais.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

le Journal du Palais

AVIS D'EXPERT

Datacenter et Cloud : comment éviter que le « nuage » soit trop nébuleux ?

Damien Junique, créateur de solutions globales chez Axgroup. *axgroup.fr*

AXGROUP
Créateur de solutions globales

À l'air du tout numérique, on voit se multiplier les offres d'hébergement en data center, les services entièrement dématérialisés, les solutions dites SaaS (Software as a Service) ou encore les infrastructures informatiques cloud (IaaS / Infrastructure as a Service). Ces offres d'hébergement à distance font désormais partie de notre environnement, sans pour autant que l'on sache ce qu'il se trouve réellement derrière.

Alors comment éviter certains pièges ?

L'ensemble de ces services sont, pour la majeure partie, des cas hébergés dans des datacenters. Ces bâtiments spécialisés dans l'hébergement informatique répondent à des normes bien précises et sont hautement sécurisés. Ils sont notamment équipés d'alimentations en énergie électrique redondantes et autonomes, de systèmes de refroidissement et de gestion de l'air, de contrôles d'accès et de systèmes de détection et de lutte contre les incendies.

Mais est-ce que les données qui y sont contenues sont pour autant sécurisées et complètement à l'abris de toute perte ? Rien n'est moins sûr…

Plusieurs questions sont à se poser lorsqu'on externalise dans le Cloud des données, une infrastructure informatique ou des applicatifs métiers.

La première d'entre elles est : Où vont être stockées mes informations ?

Il est important de connaître le Datacenter, où vont être positionnés vos services ou données et son positionnement géographique. Il faut savoir que tous les pays n'ont pas la même législation en ce qui concerne la protection et l'accès aux données hébergées. Il est donc indispensable que vos informations soient contenues dans un datacenter idéalement situé en France ou en Europe.

La seconde question est la suivante : Comment vont être sécurisées mes données ?

Il est capital de comprendre que ce n'est pas parce que vos données sont stockées dans un datacenter, qu'elles sont forcément dupliquées, sauvegardées et totalement sécurisées. L'incendie subi par l'hébergeur de renom OVH, à Strasbourg en mars dernier, a révélé au grand jour cette faille dans le système. Ainsi, de nombreux professionnels ont perdu l'intégralité de leurs données hébergées sur ce site, sans aucun espoir de les retrouver, s'ils n'avaient pas souscrit à une solution de sauvegarde en parallèle de leur offre d'hébergement. En effet, il est fondamental de souscrire conjointement à une offre d'hébergement et à une offre de sauvegarde de vos données. Mais pas seulement, car il faut également tenir compte de la localisation du site de redondance, qui devra, dans l'idéal, être externe au datacenter contenant votre production ou dans une salle éloignée. Les autres points de vigilance sont la durée de rétention de vos sauvegardes, la sensibilité aux cryptolockers et autres virus ainsi que le nombre de jeux qui seront conservés. Ces derniers points sont trop souvent négligés sur des infrastructures Cloud, alors qu'ils sont aussi capitaux que sur des plans de sauvegarde d'infrastructures locales.

RAWPIXEL.COM

La troisième interrogation est : En combien de temps vais-je récupérer mes données en cas d'incident majeur ?

Il est fondamental d'avoir une notion de temps de reprise d'activité. La sauvegarde de vos données vous confère une protection sur l'intégrité de ces dernières, mais en cas d'incident majeur, sans plan défini, votre reprise d'activité pourrait prendre plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Il est donc impératif de mettre en place un Plan de reprise d'activité (PRA) ou Plan de continuité d'activité (PCA) qui vous apportera certitude et sérénité quant à la reprise de votre activité, dans des délais maîtrisés. Ces plans de reprises doivent eux-mêmes être testés régulièrement afin d'éprouver leur bon fonctionnement, car une défaillance technique est toujours envisageable, malgré toutes les précautions prises.

Nous conclurons sur le fait que la sauvegarde des données est un sujet vital pour toutes les entreprises. Ainsi, nous vous conseillons de vous faire accompagner par un professionnel de l'IT qui aura la connaissance des bonnes pratiques et vous évitera de vous retrouver dans des situations délicates. L'externalisation des données dans le cloud reste une excellente solution en termes de maîtrise des coûts, de capacité d'évolution technologique et de sécurité. Mais il est sage de ne pas faire une confiance aveugle aux offres dites hébergées ou Cloud et de bien se renseigner, en amont, sur les dispositifs de sécurité qui seront mis en place, car derrière ces processus de sauvegarde dans le « nuage », il y a bien des serveurs qui travaillent en arrière-plan et qui peuvent subir les désagréments de pannes matériels, de prises de virus ou d'actes de malveillances.

Essai. **Le nouveau crossover coupé suédois dispose de deux moteurs électriques d'une puissance dépassant 400 chevaux et d'une autonomie de 420 kilomètres. Pas d'alternative possible.**

Volvo C40 Recharge : exclusivement électrique

En 2030, la gamme Volvo sera exclusivement électrique. Non seulement les moteurs thermiques disparaitront pour toujours du catalogue mais aussi les hybrides et hybrides rechargeables. Un choix définitif. Le premier modèle préfigurant ce virage radical arrive sur le marché. Il s'agit du crossover C40 Recharge animé par deux moteurs électriques. Aucune autre motorisation n'est prévue !

Attention à ne pas faire la confusion entre le (ou la) C40 Recharge et la XC40. Cette dernière, élue « voiture de l'année » il y a deux ans, est disponible en de multiples motorisations dont certaines 100 % électriques et partage de nombreux points communs avec la C40 Recharge.

La principale différence esthétique entre les deux cousines, assemblées l'une et l'autre sur les mêmes chaînes de montage à Gand, l'usine belge de la marque, se situe dans la partie arrière. Alors que la XC40 propose un profil de SUV plutôt classique avec un montant latéral arrière épais, la C40 Recharge suit la tendance actuelle du design avec une silhouette plus élancée de « coupé ». Les guillemets s'imposent pour ce qui est d'abord un SUV cinq portes. Cela vaut pour toute la nouvelle génération de ces hybrides stylistiques qui se jouent des genres. Inutile de faire la fine bouche, la C40 Recharge a fière allure et parait visuellement plus dynamique que la XC40 avec sa ligne de toit fuyante et sa hauteur minorée de 69 milimètres. De dos, la lunette arrière inclinée et les blocs-feux au design ondoyant remontant à l'aplomb de la troisième vitre latérale renforcent sa personnalité.

À bord, on est dans l'univers Volvo. La présentation est à la fois sobre et luxueuse. Mais inutile d'espérer une sellerie cuir ou même un volant recouvert de peau animale. Le constructeur a décidé d'y renoncer définitivement sur la totalité de ses nouveaux modèles pour proposer de nouveau matériaux issus de sources végétales et recyclés. La version de lancement sur le marché français, baptisée « first Edition » est richement équipée : assistance à la conduite intelligente avec régulateur de vitesse adaptatif, détecteurs d'angle morts, accès sans clé, sièges avant électriques chauffants, volant chauffant, chargeur de téléphone par induction, toit panoramique transparent, optiques directionnel pixel, système audio Harman-Kardon, pompe à chaleur, roues de 19 pouces montés en pneus quatre saisons.

L'ACCENT MIS SUR LA SÉCURITÉ

Pionnier de la sécurité depuis les années 1960, Volvo dote ses voitures d'un ensemble d'aides à la conduite et de dispositifs garantissant une sécurité passive de haut niveau. La C40 Recharge dispose d'une longue liste d'équipements destinés à ce qu'il n'y ait « *plus aucun mort à bord d'une Volvo* », selon la volonté explicite mise en avant à maintes reprises par le constructeur.

Le crossover suédois est animé par deux moteurs électriques, implantés sur les deux essieux ce qui en fait une traction intégrale permanente : ils développent 408 chevaux, ce n'est pas rien. En particulier en matière de reprises (couple de 660 Newton-mètres) et d'accélérations avec un zéro à 100km/h réalisé en moins de cinq secondes. Un chrono digne des coupés sportifs les plus performants du marché.

Une puissante batterie de 78kWh, capable de récupérer 80 % de son énergie en une quarantaine de minutes sur une borne de recharge adaptée, assure une autonomie évaluée par le constructeur à environ 420 kilomètres. Avec la promesse d'une amélioration dans l'avenir grâce à des mises à jour logicielles opérées à distance.

Afin de faciliter le quotidien de ses clients, Volvo a prévu d'associer à la C40 Recharge un ensemble de services : entretien, garantie, assistance, assurance, solutions de recharge à domicile. Le tarif de la C40 Recharge « First Edition » de 62.250 euros est assorti d'une remise automatique de 4 % pour passer sous la barre des 60.000 euros et bénéficier d'un bonus écologique de 2.000 euros.

Dominique Marée

NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.journal-du-palais.fr

Michel Couqueberg. **Après 15 ans dans l'enseignement technique, ce grand observateur de la nature a tout lâché pour se lancer dans l'art. Quatre décennies plus tard, ce ne sont pas moins de 1.600 pièces qui sont sorties de son atelier.**

Plongée dans l'imaginaire

Dans son atelier, qu'il surnomme son temple artistique, Michel Couqueberg façonne ses œuvres, pour certaines uniques, du dessin à la pièce finale. Un empire qu'il a monté de toutes pièces en une vingtaine d'années, après avoir vendu ses ateliers à Dijon pour s'installer à Orgeux à la fin des années 1990 – début des années 2000.

Orgeux

Du haut de ses 75 printemps, ne lui parlez surtout pas de retraite. S'il n'a d'égale que des artistes comme César, Pompon ou encore Brancusi, l'artiste dijonnais Michel Couqueberg a fait de la sculpture animalière sa spécialité, jusqu'à entrer au Panthéon des sculpteurs animaliers en intégrant en 2005 le *Dictionnaire illustré des sculpteurs animaliers et fondeurs de l'antiquité à nos jours* du célèbre critique d'art Jean-Charles Hachet, dont il recevra d'ailleurs quelques années plus tard le Trophée dans le Grand prix européen d'art contemporain. Le travail d'une vie qui l'occupe encore plus de 50 heures par semaines, dans son atelier dont il nous a ouvert les portes le temps d'une rencontre en immersion.

DES BANCS DE L'ÉCOLE AUX ATELIERS

« *Je suis né après-guerre, mes parents étaient ouvriers et enfant déjà, je dessinais beaucoup et surtout n'importe quoi* », confie-t-il, le sourire aux lèvres. S'il devait y avoir une ligne directrice pour décrire son art, cette dernière pourrait partir de la nature : « *Toute ma création vient de la nature. Je m'en suis toujours inspiré et au fur et à mesure des années, j'ai recherché les formes d'après les formes de la nature.* » Il est presque inutile aujourd'hui de chercher la plaque explicative d'une œuvre pour reconnaître "un" Couqueberg. Des formes élancées, pour la plupart des courbes suggestives qui laissent à imaginer l'animal que l'artiste a souhaité représenter. Le figuratif est bien présent, l'œuvre est visible, mais pour Michel Couqueberg, « *le plus intéressant reste le côté invisible de la pièce… Ce que les gens cherchent à voir et à deviner. Un simple "c'est beau" ne suffit pas !* ».

S'il a toujours dessiné, pour le plaisir et pour travailler son imaginaire, Michel Couqueberg a épousé une autre carrière professionnelle avant de vivre de sa passion : « *Après mes études, j'ai travaillé 15 ans dans l'enseignement technique et plus particulièrement dans la productique, jusqu'à l'usinage numérique. Mais le numérique ne m'intéressait pas. Pour moi, la main accompagne l'esprit, comme le disait Vincenot. Ce n'est pas l'ordinateur qui accompagne l'esprit. Alors, une fois certifié, j'ai décidé de tout lâcher pour me lancer dans la sculpture et vivre de mon art.* » De la taille directe sur bois, il passera rapidement au travail du plâtre et du bronze. Un temps installé à Dijon, il vendra finalement sa maison et ses deux ateliers du boulevard Thiers et de la rue du vieux collège en dix jours pour rejoindre la commune d'Orgeux. « *J'ai repris un terrain vague de 4.000 mètres carrés sur lequel j'ai reconstruit maison et atelier. Mes enfants me disaient : "Papa, tu vas à la dérive", et je leur répondais que quand on ne croit pas un projet, il ne faut pas y toucher et le laisser aux autres* », se souvient-il, de confier sa rapide réussite : « *J'ai été très vite approché par Miguet Frères, qui m'ont fait intégrer le département contemporain du Louvre des antiquaires dans le premier arrondissement de Paris. C'est d'ailleurs eux qui m'ont payé la moitié de l'atelier grâce aux ventes de mes œuvres* ». Un déménagement rapide pour gagner en place et ainsi répondre aux appels de monuments.

> « *L'art, c'est l'épreuve du temps.* »

UN TEMPLE ARTISTIQUE

Aujourd'hui, Michel Couqueberg se plait à créer quotidiennement dans son atelier de plus de 550 mètres carrés entièrement sécurisé. « *Pour moi, un artiste doit prendre plaisir à travailler… C'est ce que je fais tous les jours !* » En une vingtaine d'années, l'artiste a monté un réel empire qu'il aime à surnommer son temps artistique. Visiter son atelier revient finalement à découvrir presque tous les métiers techniques et artisanaux de l'art. « *J'ai tendance à comparer l'art à un fruit… Quand il est mûr on le cueille, sinon on attend,* développe-t-il. *Je ne peux pas faire comme 95 % des artistes d'aujourd'hui, à savoir sous-traiter le travail ! Je veux qu'une pièce soit pénétrée, elle doit avoir vécu avec l'artiste et être mûre. Si elle ne l'est pas, on ne la sort pas* ». Du dessin à l'œuvre qu'emportera le client, Michel Couqueberg met un point d'honneur à tout faire lui-même. Dès l'entrée, son atelier où il travaille le plâtre donne la mesure. Des dessins caracolent avec des épreuves en petit format qu'il agrandira par la suite après avoir réalisé des épures dans les trois dimensions. Plus loin vient la conception des moules qui permettront ensuite au fondeur de couler la pièce en bronze, seule étape qu'il sous-traite. Une fois le bronze d'art récupéré, il passe à l'atelier de soudure sous atmosphère avant de rejoindre l'atelier de ciselage et de façonnage. « *Une fois l'œuvre assemblée, je lui fais passer une endoscopie,* s'amuse-t-il. *Je passe une caméra à l'intérieur de la pièce pour vérifier qu'il n'y ait pas d'impureté. Sans ça, on ne peut voir les défauts et les œuvres pourraient être amenées à mal vieillir, comme on peut parfois le constater sur certaines pièces de musée* ». Une fois l'œuvre prête, elle passera à l'ultime étape qu'est le traitement chimique dans une partie confidentielle de l'atelier qui regorge d'étagères protégées par des draps et qui hébergent une multitude de flacons numérotés, tel l'atelier d'un parfumeur. « *Pendant 30 ans, j'ai fait de l'oxydation. Aujourd'hui, je travaille à des traitements de surface pour faire de l'argenture dégradée.* » Enfin, moins fréquent mais tout aussi technique, Michel Couqueberg travaille l'actuglas et le plexiglas en taille directe avant glaçage pour proposer des pièces originales et uniques tout en transparence à l'indice du cristal, avec la caractéristique de ne pas vieillir dans le temps.

MODERNE AVANT L'HEURE

Depuis maintenant 42 ans, Michel Couqueberg a réalisé plus de 1.600 œuvres en collection bronze, dont un certain nombre de pièces uniques et près de 200 œuvres originales à 12 exemplaires. « *Il faut bien comprendre que lorsqu'on réalise une pièce unique ou une œuvre originale, dès que la dernière pièce a été fondue, on a l'obligation de détruire le moule !* », dévoile l'artiste qui compte aujourd'hui sept pièces en musée et 22 monuments pouvant atteindre les 3,80 mètres de haut exposés dans l'Hexagone. Souvent imité mais jamais égalé, Michel Couqueberg a fait de la sculpture animalière sa spécialité, parlant même de son "bestiaire imaginaire". « *Lorsque je travaille, je suis dans un état d'esprit animalier brancusien* », confie-t-il, en référence à l'artiste Brancusie qu'il admire. « *Déplacer une ligne sur une de mes œuvres, c'est déplacer une note sur une partition de musique, on n'a plus la même mélodie. Toutes ces lignes sont dans le nombre d'or. Le rapport largeur/hauteur doit faire 1,618.* », explique l'artiste contemporain qui travaille en écoutant du classique, de préférence du Bach. Si Michel Couqueberg peut avoir semblé un temps moderne avant l'heure, il s'en défend en expliquant qu'un artiste se définit par sa création et sa technique, mais aussi par son époque.

1946
Naissance, le 25 avril à Dijon.

1989
Michel Couqueberg expose pour la première fois ses œuvres en galerie, au Centre Gauguin à Pont-Aven (Finistère).

2006
Sa première exposition à l'international, à Shanghai.

2010
Quatre de ses œuvres intègrent la collection permanente du Musée des Beaux-arts de Beaune. Deux ans après, trois autres intègreront la collection permanente du Musée François Pompon à Saulieu.

2019
Michel Couqueberg reçoit le Trophée Jean-Charles Hachet au Grand prix européen d'art contemporain.

ANTONIN TABARD

◆ *Atelier ouvert à la visite tous les samedis, à Orgeux.*
Plus d'informations sur : *couqueberg.com*